

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X



Publié pour le département de l'Agriculture de la Province de Québec (pour la partie officielle,) par
Eusèbe Sénécal & fils, Montréal.

Vol. IX. No 7.

MONTREAL, JUILLET 1886.

Un an \$1.00
payable d'avance

Abonnements à prix réduits.

“En vertu de conventions expresses avec le gouvernement de la province de Québec, l'abonnement au *Journal d'agriculture* n'est que de *trente centins par an* pour les membres des sociétés d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des cercles agricoles, pouvu que tel abonnement soit transmis, d'avance, à MM. Sénécal & fils, par l'entremise du secrétaire de telle société ou cercle agricole.”

PARTIE OFFICIELLE

Table des matières.

Note de la rédaction.....	97
Les cercles agricoles.....	97
Convention des cercles agricoles.....	97
Rapport de la convention de la société d'industrie laitière.....	99

Note de la rédaction.

Vu l'importance des deux dernières conventions qui ont eu lieu en avril dernier à Québec, l'une de la société d'industrie laitière, l'autre des cercles agricoles, nous avons préparé avec soin des rapports de ces deux conventions afin d'en faire la matière d'un numéro du *Journal*. Plusieurs questions du plus haut intérêt pour les cultivateurs y sont traitées. Nous sommes certains que nos lecteurs nous sauront gré de leur donner ces rapports complets et nous pardonneront l'absence des gravures que nous omettons dans le présent numéro, vu l'abondance des matières.

LES CERCLES AGRICOLES.

Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que, pendant le Concile qui vient de se terminer, N.N. S.S. les Evêques de cette province ont approuvé hautement la création des Cercles Agricoles et ont manifesté le désir de les voir se répandre dans toutes les paroisses. Leurs Grandeurs ont même réglé que, dans chaque diocèse, les Cercles seront sous l'autorité de l'Evêque diocésain. Cette mesure donne le plus grand ascendant possible aux Cercles et en assure le bon fonctionnement.

Ci-suit la constitution des Cercles telle que définitivement approuvée. Les mots soulignés ont été ajoutés par N.N. S.S. les Evêques eux-mêmes.

CONSTITUTION DES "CERCLES ST-ISIDORE, LABOUREUR."

1. Les cercles agricoles, créés et à créer dans la province de Québec, seront connus sous le nom de **CERCLES SAINT-ISIDORE, LABOUREUR**, et seront sous l'autorité de l'Evêque diocésain.

2. Chaque cercle est sous la direction immédiate du Curé de la paroisse.

3. Les cercles sont sous la protection spéciale du Sacré-Cœur de Jésus. Ils auront, autant que possible, oriflamme et insignes. Ils célébreront annuellement leur fête patronale le jour de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, ou tout autre jour choisi par M. le Curé de la paroisse.

Le but des cercles est de : 1^o Faire aimer l'agriculture et la rendre plus prospère ; 2^o Bien remplir tous ses devoirs d'état ; 3^o Combattre énergiquement le luxe et l'ivrognerie en pratiquant les vertus opposées ; 4^o Encourager la colonisation, et enrayer le plus possible l'émigration ; 5^o Eviter les procès et les injustices ; 6^o S'entr'aider, pour le bien.

Chacun des cercles fera les règlements qui lui conviendront le mieux en ce qui regarde l'admission des membres, les canons, etc., et ces règlements seront soumis à l'approbation de l'Evêque. Mais il ne devrait pas y avoir moins d'une réunion par mois, et autant que possible, on devrait tenir un registre contenant le résumé des délibérations du cercle.

Il y aura chaque année un congrès des délégués des Cercles, dans le but d'aider davantage l'agriculture et de rendre les cercles plus prospères. Ce congrès élira un président et un comité général chargés pendant l'année d'étudier tout spécialement ce qui sera de nature à faire prospérer davantage tous les cercles de la province.

CONVENTION DES CERCLES AGRICOLES.

Nous avons eu l'avantage d'assister à une convention des cercles agricoles de la province de Québec qui s'est tenue dans une des salles du Palais Législatif le 15 avril dernier. Il nous a fait plaisir de constater de visu l'intérêt extraordinaire que l'on porte aujourd'hui au développement de l'a-

griculture. La salle, pourtant très grande, était comble. Toutes les sommités dans les deux chambres, s'y étaient donnés rendez-vous. Un grand nombre de membres du clergé de la campagne y occupaient, comme délégués de leurs cercles respectifs, les premières places. Le gros de l'assemblée était représenté par des cultivateurs dont la figure intelligente et animée démontrait à l'évidence l'intérêt qu'ils apportaient à cette première réunion des représentants des nombreux cercles agricoles de la province.

Les cercles agricoles ne sont rien autre chose que des réunions de cultivateurs qui se mettent en commun pour discuter leurs intérêts. Il y a vingt-cinq ans à peu près que l'idée de leur création a germé dans le cerveau d'hommes dévoués à l'agriculture.

Le travail a été lent, difficile. Cependant aujourd'hui, la province compte quarante cinq cercles agricoles, dont plusieurs ont accompli des merveilles dans les endroits où ils existent.

Hier donc, des délégués de tous ces cercles, et plusieurs délégués des paroisses où l'on désire former des cercles, se sont réunis sous la présidence de M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de cette province.

M. le président a ouvert la séance, par le discours suivant que nous reproduisons intégralement vu qu'il donne une idée exacte des cercles agricoles, tels qu'ils doivent être organisés pour bien fonctionner.

LES CERCLES AGRICOLES.

Depuis quelques années il s'est fondé dans notre province un bon nombre de cercles agricoles de paroisse. Ces cercles sont sous la direction immédiate des curés. Leur but principal est de faire progresser l'agriculture. Plusieurs de NN. SS. les Evêques ont bien voulu recommander fortement ces créations.

Là où MM. les curés se sont occupés activement des cercles, on constate des résultats vraiment étonnants. L'agriculture s'est transformée, dans certains endroits, sous l'impulsion donnée par les cercles; les produits ont doublé; les cultivateurs se sont attachés à l'agriculture, et l'émigration a été enrayerée complètement. Ainsi, dans une petite paroisse où le cercle prospère, on a constaté que trois familles seulement ont émigré dans l'espace de six années, bien que dans toutes les paroisses environnantes l'émigration soit considérable et constante.

Ailleurs, dans un endroit très pauvre, non seulement a-t-on enrayeré l'émigration, mais au moyen du cercle, le curé a si bien encouragé ses paroissiens, que la colonisation a pris dans les environs les plus heureux développements, et l'agriculture est devenue prospère. Et tout cela, dans l'espace de quelques années seulement.

Malheureusement, cette prospérité est bien loin d'être générale. Dans plusieurs endroits les cercles se maintiennent difficilement. Ailleurs, et c'est le cas pour la plupart de nos paroisses, MM. les Curés ne connaissant pas suffisamment l'agriculture, n'osent point prendre seuls la responsabilité de créer des cercles.

L'an dernier, à la demande pressante de plusieurs curés, directeurs et fondateurs de cercles agricoles, l'honorable premier-ministre s'est engagé à envoyer des conférenciers compétents chaque fois qu'on lui en ferait la demande. Cette faveur a produit déjà un excellent effet. Une vie nouvelle a été donnée à plusieurs cercles qui menaçaient ruine.

Tout observateur consciencieux doit admettre que l'agriculture dans notre province est en grande souffrance. En général le cultivateur connaît peu son métier, en dehors de sa petite routine ordinaire. Il n'a guère l'agriculture en estime. Il est grandement tenté d'abandonner les champs, en faveur des industries et du travail plus facile des fabriques.

Il a été constaté, d'une manière irréfutable, que notre agriculture ne produit plus que le tiers environ, de ce qu'elle produisait autrefois. Enfin, dans toutes les vieilles paroisses, il faut pourvoir, en dehors de la paroisse, à l'établissement du surcroît de la population qui, dans l'état actuel de notre agriculture, ne saurait plus trouver à s'y placer.

Ces diverses causes expliquent ce courant désastreux des campagnes vers les villes, et vers les E. U. au grand préjudice du pays, de la morale; même de la foi!

Il est bien certain que si l'agriculture était mieux entendu, et

si nos cultivateurs étaient moins portés à un certain luxe, nos campagnes pourraient facilement donner tout ce qui est nécessaire à la vie, même une honnête aisance, à au moins le double de notre population rurale actuelle. De plus, les cultivateurs persévérant, ils auraient plus d'attrait pour la colonisation. Celle-ci serait grandement facilitée à son tour par l'esprit d'association que les cercles agricoles sont de nature à créer.

Il me paraît évident que le clergé est de force à enrayer le mouvement de dépopulation qui devient si général dans nos campagnes. Le clergé seul peut remonter le moral de nos cultivateurs, et les attacher davantage à l'agriculture et à la colonisation. Et pour une si rude tâche il a droit de compter sur l'appui de la législature et de tout bon patriote.

Il est également évident, en face des résultats obtenus en certains endroits, que le moyen le plus efficace d'attacher notre population au sol est dans la création de cercles de paroisses, dirigés par le curé. C'est dans ces réunions que l'on cherchera en commun les moyens de nature à rendre l'agriculture plus prospère et à combattre les défauts qui appauvrissent et découragent les cultivateurs.

Mais afin d'assurer le succès des cercles, il ne faut pas que ceux-ci se contentent d'un but purement matériel. Ce qui a fait la force et la gloire de notre pays jusqu'ici ça été sans aucun doute l'esprit religieux qui animait nos pères et leur faisait remplir avec ardeur tous leurs devoirs d'état.

C'est ce même esprit, on ne saurait le nier, qui a assuré le succès des cercles agricoles dont il a été question plus haut. C'est ce même esprit qu'il faut donner aux cercles qui manquent de vigueur; aux cercles que l'on veut fonder et rendre prospères dans l'avenir.

Si ces pensées sont justes, il conviendrait d'arrêter au plus tôt un projet de constitution pour les cercles, lequel projet devrait être soumis à l'approbation de NN. SS. les évêques lors du prochain concile provincial.

Il se présente une autre question très importante. C'est le rôle des cercles en ce qui regarde les sociétés d'agriculture dans cette province. Or, MM., là où l'esprit qui a présidé à la création des cercles est bien compris, le cercle agricole est le meilleur et le plus ferme appui de la société d'agriculture du comté. C'est ainsi que l'on a vu le cercle de Saint-Sébastien; d'Aylmer, dans le fond de l'immense comté de Beauce, relever l'agriculture de toute cette partie du comté et former une des sociétés d'agriculture les plus prospères. Ailleurs, dans le comté de Lotbinière, la petite paroisse de Saint-Agapit qui ne comptait presque aucun membre de la société d'agriculture, a pu au moyen de son cercle se préparer, par deux expositions annuelles magnifiques, à lutter avec le reste du comté. Ces exemples nous font voir ce que peuvent les cercles pour le développement de nos sociétés d'agriculture. Il est un fait sur lequel les meilleurs cultivateurs du pays sont d'accord, je crois. C'est que les expositions de paroisse et les concours de terre, également de paroisse, sont des stimulants infiniment plus efficaces pour l'avancement général que les seuls concours de comté. Car si l'on craint de se mesurer avec le comté tout entier, il n'en est pas de même dans sa paroisse où chacun se connaît, et où la bonne camaraderie rend particulièrement attrayant le déploiement de toutes ses forces en agriculture et en industrie domestique, afin d'établir amicalement et sans frais lequel l'emporte sur l'autre, et en quoi. Mais, une fois que l'on s'est ainsi mesuré, l'on ne craint plus, surtout après quelques succès de paroisse, de concourir à l'exposition de comté. C'est donc au moyen du cercle de paroisse que l'on arrivera à donner le plus grand essor aux sociétés d'agriculture de comté.

Personne n'ignore les difficultés qu'éprouvent, généralement nos sociétés d'agriculture à prélever la souscription qui leur est nécessaire afin d'obtenir le généreux octroi que notre législature provinciale vote chaque année pour l'encouragement de ces sociétés. Ces difficultés cesseraient sans aucun doute si les cercles agricoles étaient appelés à prendre une part plus directe au bon fonctionnement de la société d'agriculture du comté. Ainsi, cette année, plusieurs cercles sont à organiser une exposition de paroisse. Il est à ma connaissance que des souscriptions considérables se font actuellement dans ce but. Pourquoi donc ces souscriptions ne seraient-elles pas comptées dans le montant nécessaire pour retirer l'octroi du gouvernement en faveur de la société? Evidemment, le cercle devrait bénéficier lui aussi de cette action. Or comme le gouvernement donne à la société deux piastres pour chaque piastre souscrit dans la société, je serais d'avis que le cercle devrait avoir environ une piastre par piastre souscrit au cercle pour ses expositions et ses concours de paroisses, la société gar-

dant l'autre piasre pour les fins des concours du comté. Ce changement serait, j'ai la certitude, un avantage pour la société d'agriculture du comté et pour les cercles.

Je ne vous retiendrai pas plus longtemps. Mais avant de terminer, je me permettrai de vous soumettre un projet de constitution pour les cercles que j'ai fait en vue de cette réunion. Je l'ai fait afin de me rendre aux désirs d'un grand nombre de personnes dévouées qui veulent contribuer à la création de nouveaux cercles, ou au développement des cercles déjà existants.

Ce projet, comme vous le verrez, est des plus simples. Il renferme, je crois, les bases sur lesquelles sont établis nos cercles les plus prospères. La seule chose que j'ai ajoutée, c'est une proposition qui permettrait aux cercles de se soutenir et de s'entraider les uns les autres.

Je livre maintenant ce projet en toute confiance à votre bienveillante considération.

A la suite du discours de Mr. Barnard, les délégués ont adopté unanimement le projet de constitution des cercles donné sur notre première page.

L'honorable premier ministre de la Province, M. Ross a bien voulu honorer la convention de sa présence et a fait un de ces discours dans lesquels il sait mettre la conviction et l'âme qu'il met chaque fois qu'il a à parler de l'agriculture qu'il aime et hérit par dessus tout. Nous voudrions donner ce discours *in extenso*, car c'est une de ces allocutions où chaque phrase est marquée au coin du plus grand sens pratique. Malheureusement nous ne pouvons en donner qu'un pâle résumé. L'honorable Premier a parlé des grands avantages des réunions de cultivateurs qui sont les plus intéressés à promouvoir leurs propres intérêts. Ils doivent discuter toutes les questions qui se rattachent à l'agriculture et s'appliquer à en cultiver toutes les branches. Faisant allusion à la convention de la société d'industrie laitière à laquelle il n'a pu assister par suite d'une circonstance incontrôlable, il dit qu'il y a un danger à ne s'attacher qu'à ce genre d'industrie agricole, et tout en reconnaissant qu'elle est la plus importante, il recommande aux cultivateurs de mener de front toutes les industries agricoles qui peuvent leur rapporter du profit. De cette manière, le cultivateur sera en mesure de toujours rencontrer les exigences du marché, de faire de l'argent avec quelques uns de ses produits si d'autres ne sont pas en faveur pour la vente, comme la chose est arrivée l'an dernier pour le fromage.

Il y a du progrès, continue l'honorable Premier, il y a progrès sur toute la ligne, mais pas encore assez. Il faut que la classe agricole mette toute son intelligence, sa réflexion, sa bonne volonté et sa fermeté pour faire progresser l'agriculture. Elle doit suivre les excellents conseils qui lui sont donnés par le directeur de l'agriculture de la Province, et d'autres amis de l'agriculture. Elle doit suivre son clergé qui met tant de dévouement à servir ses intérêts. Elle est sûre d'être secondée par le gouvernement qui est, on ne peut mieux disposé à la favoriser, pourvu que de son côté elle s'aide elle-même et montre que les faveurs du gouvernement lui profitent. Les écoles d'agriculture subventionnées par le gouvernement ne sont pas assez encouragées. Il n'y a pas assez d'élèves et les cultivateurs doivent secouer leur apathie sous ce rapport. Ils doivent aussi améliorer leur bétail, et l'honorable Premier est d'opinion que ce doit être au point de vue de l'industrie laitière. Il proclame la vache canadienne la meilleure vache pour les cultivateurs de la province, pourvu qu'elle soit choisie et soignée judicieusement. Pour les autres animaux nous aurons à gagner en allant chercher l'amélioration à l'étranger, tant pour les cochons, les moutons que pour les chevaux. En parlant des chevaux, l'honorable Premier, qui est allé en Europe l'an dernier, fait part des renseignements qu'il a pris sur les races normandes et percheronnes, on visitant les haras français et nommément celui connu sous le nom de "Du Pin."

Il a vu là des chevaux percherons qui seraient à son avis la meilleure race pour les cultivateurs qui ont besoin d'un

cheval capable de résister aux mauvais traitements et à la négligence d'un grand nombre de propriétaires de chevaux dans la province. La race normande serait préférable pour ceux qui donnent de bons soins à leurs chevaux. Il dit que le gouvernement est prêt à encourager l'importation de ces deux races.

Après le discours particulièrement heureux de l'honorable Premier, une discussion s'élève au sujet de l'organisation des cercles. Les RR. MM. Garon, Gérin, Méthot, l'honorable M. Beaubien, MM. Beauchamp, Casavant, Barnard, Chapais, Dallaire, prennent part à cette discussion très intéressante qui se termine par l'adoption d'une motion dont voici la teneur :

L'honorable M. Beaubien, secondé par le Révérend M. Méthot, propose que le gouvernement soit prié de consacrer une petite partie de l'excédant restant en caisse chaque année sur l'octroi destiné aux sociétés d'agriculture, pour venir en aide aux cercles agricoles qui auront souscrit au moins \$25, en leur donnant le double du montant de leur souscription pour favoriser une exposition de paroisse ou un concours de terre où il y a un cercle agricole.

La motion est adoptée unanimement. L'honorable M. Beaubien, MM. Casavant, Beauchamp et Bernatchez, M. P. P., veulent bien se charger de la proposer et de l'appuyer auprès de l'honorable premier ministre et de la Législature.

Il est nommé *instanter* un bureau de direction des cercles agricoles ayant pour président le Rév. M. Samuel Garon, Ptre, curé de St-Sébastien d'Aylmer, et pour membres tous les présidents des cercles existants. M. l'abbé Garon est chargé de présenter au prochain concile provincial de NN. SS. les Evêques de la province, qui doit se tenir en mai, la constitution des cercles pour approbation, et la présente convention est dissoute.

M. Barnard, qui a été nommé secrétaire du bureau de direction, servira d'intermédiaire entre les divers cercles. Il met le *Journal d'Agriculture* à la disposition de tous les cercles pour la publication de leurs rapports et pour aider leur progrès, en général.

J. C. CHAPAIS.

Rapport de la convention de la société d'industrie laitière de la province de Québec, tenue à Québec, le mercredi, 14 avril 1886.

SÉANCE DU MATIN.

La séance s'ouvre à 10 heures, présidée par l'honorable M. Boucher de la Bruère.

On remarque dans l'assistance, les révérends MM. Méthot, Bélieux, Lambert, Lemieux, Bochet, Grenier, Martin, Pothier, Gérin, Tremblay, Garon. La presse agricole est représentée par MM. A. R. Jenner Fust, de l'*Illustrated Journal of Agriculture*, F. H. Proulx, de la *Gazette des campagnes*, J. C. Chapais, du *Journal d'agriculture*, Cheesman, du *Dairyman*. La presse de la province est aussi représentée en général, et une assistance de cultivateurs et de fabricants de beurre et de fromage, venus de tous les coins de la province, se presse, au nombre d'au-delà de 300 personnes, sur les sièges de la salle de comités, gracieusement mise au service de la société, par M. l'orateur de l'Assemblée Législative, dont presque tous les membres, ainsi que ceux du Conseil législatif sont présents.

M. Boucher de la Bruère, président de la société, prononce le discours d'ouverture suivant :

MESSIEURS.

Durant la dernière session de la législature, la Société d'industrie laitière de cette Province a tenu à Québec sa seconde convention annuelle. La députation a paru si satisfaite des conférences et des discussions qu'elle a entendues, que notre

association a cru lui être agréable en convoquant de nouveau dans la capitale les amis de l'agriculture pour y traiter des intérêts si importants des produits de la laiterie.

Comme président, il me fait plaisir de constater que le nombre des membres de notre société s'accroît chaque année. À mesure que notre sphère d'action s'agrandit et que nos utiles travaux pénètrent chez le peuple.

La grande convention qui a été tenue à Saint-Hyacinthe, en janvier dernier, a eu un succès marqué tant par le nombre des personnes qui sont venues des différentes parties de la province assister à cette réunion que par l'importance des discours qui y ont été prononcés.

Je n'ai aucun doute que les messieurs qui ont été demandés pour prendre la parole aujourd'hui sauront vivement vous intéresser au point que pas un de ceux qui m'écoutent ne voudrait se dispenser de devenir un membre de notre société, et de verser sa modique contribution annuelle d'une piastre, pour encourager une des industries les plus essentielles à la prospérité de l'agriculture.

Les rapports que nous publions, chaque année, sont remplis d'informations précieuses, et celui qui sera distribué, durant cette session, ne le cède à aucun autre.

Notre société a marché de progrès en progrès depuis sa fondation; elle a imprimé un mouvement salutaire à l'industrie fromagère; elle a inculqué dans l'esprit d'un bon nombre d'agriculteurs des notions agricoles qu'ils ne possédaient point antérieurement. L'inspection des fabriques a eu pour effet de perfectionner la fabrication du beurre et du fromage; cette inspection, l'an passé, a été plus efficace qu'auparavant, en étant plus générale, et j'ai lieu de croire qu'elle le sera davantage dans le cours de la prochaine saison.

Dans l'intérêt de notre province, le bureau de direction a fait des efforts pour permettre à nos fabricants de beurre et de fromage d'envoyer leurs produits à l'exposition coloniale de Londres. Il les a invités à envoyer des échantillons que la société fera inspecter, pour en faire un choix judicieux. Afin que les fabricants ne soient exposés à aucune perte, le bureau a résolu d'acheter tous les échantillons de beurre et de fromage qu'on voudra bien lui expédier, sauf à revendre ceux qui ne seraient pas acceptés par l'inspecteur comme dignes de figurer à l'exposition.

Nous nous proposons de faire un envoi à Londres deux fois le mois, car le beurre et le fromage étant susceptibles de se détériorer assez promptement, on devra renouveler l'approvisionnement. Les articles exposés seront vendus au lieu de l'exposition, afin de permettre à notre association de rentrer dans ses déboursés.

Si les fabricants de beurre et de fromage veulent répondre à l'appel de notre société, j'ai la conviction que l'industrie laitière de la province de Québec sera dignement représentée en Angleterre.

Les exposants comme je l'ai dit n'encoureront aucune perte d'argent et, par patriotisme, ils feront en sorte de détruire les préjugés qui existent en certains quartiers contre notre province que l'on représente quelquefois comme arriérée, tandis qu'elle marche, depuis quelques années surtout, dans la voie d'un progrès continu.

Il est important de convaincre le peuple d'Angleterre que notre pays est très propre à l'industrie laitière, et que notre climat n'est point un obstacle aux progrès agricoles. Nous avons de longs hivers, il est vrai, mais cet inconvénient apparent est racheté par d'autres avantages. Je n'en veux comme preuve que le témoignage d'un agronome distingué des États-Unis, le professeur Arnold qui, en 1884, devant un comité de la chambre des communes à Ottawa disait :

« J'ai voyagé dans une grande partie du Canada, surtout dans la province d'Ontario, et j'ai été frappé des conditions très favorables qu'il présente pour une production non-

seulement considérable, mais encore de qualité supérieure de beurre et de fromage. Votre climat est rigoureux mais d'autres circonstances rachètent ce désavantage. Vos étés sont un peu plus courts que ceux que l'on rencontre plus au sud, et vos hivers sont aussi un peu plus longs. Vous dépensez un peu plus pour votre bétail contre le froid, mais ceci est contrebalancé par l'avantage dont vous jouissez, d'avoir continuellement de bons pâturages pendant l'été. Si nous comparons au Canada la partie sud de la Pensylvanie et de l'Ohio, nous y observons une longue période de sécheresse entre le printemps et l'automne. Alors la production du lait chez les vaches diminue considérablement et ne se recouvre plus. Cette longue période de sécheresse est un désavantage sérieux pour notre industrie laitière, et nuit considérablement à la production du lait. En Canada vos étés sont plus courts, vos saisons sont plus humides parce que vous avez en été des pluies fréquentes et vous ne souffrez pas de cette longue durée de sécheresse qui nous est si nuisible, ce qui je crois fait plus que compenser la saison de pâturage plus prolongée dont nous jouissons. »

Quant aux vaches laitières que possède notre pays, voici la réponse que faisait le même agronome, à la question de savoir quelles races de vaches étaient considérées comme les plus profitables pour l'industrie en général :

« Il existe, disait M. Arnold, une grande diversité d'opinion à ce sujet. Si vous désirez connaître la mienne, je vais vous la donner : je pense que les meilleures vaches pour l'industrie laitière en général sont les vaches ordinaires du pays. Et si vous voulez en savoir la raison, je puis vous l'expliquer. Le cultivateur ordinaire ne possède que des connaissances limitées touchant les soins qu'exige le bétail. Il n'est pas en état de prendre soin des races pur sang à cornes courtes (Short-horns.) Si vous lui en confiez, ces races se détérioreront bientôt et reviendront à la condition du bétail ordinaire. La qualité extraordinaire que possèdent ces races pour la production de la viande est artificielle, c'est-à-dire, c'est un caractère acquis et qui se perd aisément. »

« Si les circonstances qui ont amené cette qualité sont supprimées, elle ne se conservera pas. Cessez le traitement qui a produit ce résultat, et la race retournera à sa condition primitive. La tendance qu'a cette race à retourner à son ancienne condition en quelques générations, s'applique également aux autres races. Prenez la race de Jersey qui a acquis des qualités extraordinaires pour la production du lait riche dans les conditions exceptionnelles où elle a été placée par suite d'un choix de croisements faits avec le plus grand soin et toute l'attention possible, cette capacité se continuera. Mais placez une vache de cette race dans les mains d'un cultivateur ordinaire, et elle reviendra bientôt à la condition d'une vache commune. Elle s'abaisse au niveau du traitement que lui donne le fermier, et ne peut s'élever au-dessus. Si notre fermier de capacité ordinaire traitait mieux son bétail, il l'améliorerait de suite. Il se trouve assez de bon sang dans le bétail que l'on rencontre communément dans ce pays, et un grand nombre de ces animaux sont excellents. Ils fournissent les meilleures vaches du monde si la race est améliorée par une nourriture abondante et un choix intelligent dans les croisements; mais ces animaux sont aussi bons qu'ils peuvent l'être après les mauvais traitements et la pauvre nourriture que leur donne le cultivateur ordinaire, et il est inutile de lui mettre de meilleurs animaux entre les mains parce qu'ils rétrograderaient en peu de temps. »

Cette opinion justifie la position prise par notre société pour la conservation et l'amélioration de la vache canadienne et nous osons croire que nos efforts tendront à réhabiliter, sous l'esprit de plusieurs, les qualités lactifères de notre petite vache. Aussi profiterai-je de la circonstance pour offrir à l'honorable premier ministre les remerciements des mem-

de notre association pour avoir bien voulu leur confier la tâche agréable de tenir le livre de généalogie de la vache canadienne.

M. BARNARD, directeur de l'agriculture, faisant allusion au passage du discours de M. le Président, qui a trait à l'Exposition Coloniale de Londres, demande ce que le comité de direction de la société a décidé quant aux échantillons de beurre et de fromage qui doivent y être envoyés.

M. J. DE L. TACHÉ, secrétaire, lit les résolutions suivantes adoptées à ce sujet par le comité de direction :

RÉSOLUTIONS.

A la suite de la décision prise par la Société, à la convention des 13 et 14 janvier dernier, d'envoyer des produits de laiterie de cette province à l'exposition coloniale de Londres de cette année, le comité Exécutif du bureau de direction de cette Société recommande :

Que cette société expédie à Londres, durant la saison prochaine et pendant toute la durée de l'exposition, des fromages et beurres de cette province, au moins à chaque quinzaine, pour tenir constamment exposés des échantillons en bon état de ses produits laitiers ;

Que tous les membres de cette Société soient invités à envoyer, régulièrement et à des époques qui seront déterminées de temps à autre pour chaque exposant, des échantillons parmi lesquels les articles à exposer seront choisis de manière à permettre à tous, autant que possible, de prendre part à l'exposition ;

Que pour le choix des articles à exposer, il soit établi une inspection régulière à Montréal des échantillons ainsi envoyés ;

Que tous les produits trouvés de bonne qualité à la dite inspection, qu'ils soient envoyés à Londres ou non, soient achetés par la Société au plus haut prix du marché ;

Que les produits achetés ou exposés soient vendus au bénéfice ou à la perte de la Société ;

Que les articles soient exposés sous le contrôle de la Société, mais au nom des fabricants ou exposants qui les auront fournis ;

Qu'à moins de circonstances dont l'appréciation sera laissée au comité spécial qui s'occupera de l'exposition, le nombre de boîtes de fromage à expédier à chaque envoi soit de 12 à 24 ; et que le nombre de tinettes de beurre soit aussi de 12 à 24, à répartir entre le beurre de fabrique et le beurre de laiterie privée, — et que toute latitude soit laissée au même comité de régler la quantité des produits spéciaux qui seront offerts pour l'exposition ;

Que les articles à exposer soient expédiés à bord des steamers et exposés à Londres dans des réfrigérateurs ;

Que le comité spécial règle les conditions de fabrication et d'emballage à être observés par les exposants ;

Que, vu la nécessité, 1o. d'établir une inspection régulière à Montréal, et d'y avoir un agent de réception et d'expédition ; 2o. d'obtenir une installation spéciale pour le transport des articles expédiés et pour leur exposition à Londres ; 3o. d'avoir un représentant commercial à Londres pour effectuer l'écoulement régulier des articles exposés ; 4o. de compter sur une avance de fonds d'environ [\$1.000] mille dollars pour l'achat des articles acceptés, — cette Société par son secrétaire s'assure auprès des gouvernements d'Ottawa et de Québec des moyens requis pour remplir toutes ces conditions ;

Que toutes les fabriques qui se seront inscrites pour l'exposition soient visitées par les inspecteurs de la Société dès l'ouverture de la saison.

Après l'adoption de ces résolutions par le comité de direction, un blanc d'application a été adressé dans les termes suivants à tous les membres de la Société qui pourraient désirer contribuer à l'envoi des échantillons.

EXPOSITION DE LONDRES.

.....1886

J. DE L. TACHÉ, Eor.,

Sec.-Trés. S. I. L.

ST-HYACINTHE.

MONSIEUR,

Après avoir pris communication des résolutions adoptées par les Directeurs au sujet de l'Exposition de Londres, j'ai l'honneur de vous prier d'inscrire mon nom comme exposant de.....

qui sera fabriqué à la fromagerie ou beurrerie de.....

dans le rang de.....

paroisse de.....

comté de.....

Je me conformerai au programme qui sera préparé par le comité spécial sur les résolutions déjà mentionnées.

Votre obéissant serviteur

Indiquez si c'est du beurre de fabrique, ou de laiterie privée, ou du fromage que vous désirez exposer.

M. BARNARD demande à M. le Président si le comité a décidé d'accepter pour envoyer comme échantillons à l'exposition coloniale les fromages partiellement écrémés qui se fabriquent dans la province, d'après le système de fabrication combinée qui consiste à faire du beurre et du fromage avec le même lait, en enlevant d'abord une partie de la crème du lait pour en faire du beurre.

M. TACHÉ répond que les fabriques qui suivent ce système seront admises à envoyer des échantillons de leur fromage à l'exposition.

M. BRODEUR, un des membres du comité de direction, dit qu'il croit que M. Taché fait erreur, et que le comité a, au contraire, décidé que la société n'enverra pas d'échantillons de fromage partiellement écrémé, parce qu'il est d'opinion que les fabriques qui fourniraient ces échantillons, pourraient être de mauvaise foi et envoyer des échantillons de fromage gras sous le nom de fromage partiellement écrémé.

M. TACHÉ explique que lorsqu'il a dit que les fabriques faisant du fromage partiellement écrémé seront admises à envoyer des échantillons de leur fromage à l'exposition, il a voulu dire qu'elles seraient admises à le faire, mais à leurs dépens et non à ceux de la société.

M. LE PRÉSIDENT dit que c'est précisément ce que le comité de direction a décidé.

M. BARNARD : Le comité de direction en prenant sa décision contre le fromage partiellement écrémé semble vouloir se servir de deux poids et de deux mesures. Il ne doit pas ignorer que bien des gens croient que ce fromage est un article de consommation qui est assez bon pour qu'on se donne la peine de le fabriquer. D'autres prétendent, il est vrai, qu'il ne vaut rien, mais la question n'a jamais été résolue. Dans ces conditions, pourquoi vouloir trancher la question et ne pas la faire décider, en envoyant du fromage partiellement écrémé à l'exposition de Londres. Ce fromage est bon, je l'ai constaté par ma propre expérience. Dans les vieux pays que j'ai visités, j'ai vu des fromages, non pas partiellement, mais complètement écrémés, avoir un cours régulier et rémunérateur sur les marchés. La société royale d'agriculture de Londres, en Angleterre, a offert à sa dernière exposition, l'an dernier, des prix aussi élevés pour le fromage écrémé que pour le fromage gras. Si ce fromage est mauvais, si sa fabrication ne doit pas être encouragée, comment se fait-il que la première société d'agriculture du monde

offre des prix pour ce même fromage. Les spécialistes déclarent qu'on peut fabriquer d'excellents fromages écrémés, très propres à l'alimentation. L'hon. F. X. Willard, un spécialiste américain de grande réputation dit que le lait varie tellement en richesse qu'on peut en certains endroits faire du fromage écrémé qui sera aussi riche que des fromages gras faits ailleurs. Il s'est vendu sur le marché anglais du fromage écrémé qui a atteint le prix de 14½ centins. L'an dernier, dans une convention de notre société tenue ici, à Québec, l'on a discuté sur la valeur du fromage écrémé. Une conférence a été faite contre sa fabrication. L'honorable Dr Ross, premier ministre de la province, un agronome distingué, qui étudie toutes les questions qui intéressent l'agriculture, a entendu cette conférence et la discussion qui s'en est suivie. Quelle conclusion en a-t-il tirée? On l'a entendu dire qu'on doit laisser libre la fabrication du fromage partiellement écrémé, et que si elle n'est pas rémunérative on la verra cesser d'elle-même. Il a été plus loin. Il a pris, après avoir pourtant entendu les arguments des adversaires du fromage écrémé, des intérêts dans une fabrique érigée à Sainte-Anne la Pérade, pour la fabrication combinée du beurre et du fromage. Un des premiers fabricants d'Ontario, après s'être formellement prononcé dans une de nos conventions contre la fabrication combinée, est revenu sur sa première opinion. Je veux parler de M. McPherson dont le nom est bien connu de la plupart de ceux qui sont ici ce matin. Ce monsieur, qui en tout cela a montré qu'il y va de bonne foi, après avoir étudié les avantages qu'offre la fabrication combinée, a déclaré dans une récente convention, à Ontario, que le système de fabrication combinée est celui qui est le meilleur pour pouvoir rencontrer toutes les exigences du marché, en ce sens qu'il permet de fabriquer soit du beurre, soit du fromage, avec le même lait, suivant que le beurre, ou le fromage ont cours. M. Painchaud, un des inspecteurs officiels de la société, a déclaré qu'un des plus beaux lots de fromage qu'il ait inspectés l'an dernier, sinon le plus beau, est celui de la fabrique de Saint-Denis, qui suit le système combiné. Bien que les maisons de commerce aient crié que le fromage de Saint-Denis ne vaut rien et qu'elles ont toujours perdu de l'argent en l'achetant, elles l'ont cependant toujours acheté, et même par télégraphe quelquefois, sans avoir vu ni examiné préalablement. Je me crois donc bien fondé à demander à la convention de reviser la résolution prise par le comité de direction, et de décider qu'on devra envoyer à Londres aux frais de la société des échantillons de fromage partiellement écrémé, tel qu'on le fabrique actuellement dans la province de Québec.

L'HONORABLE M. BEAUBIEN, vice-président de la société, dit que, bien qu'il ne s'y connaisse aucunement en fait de fabrication de fromage, ne s'occupant de l'industrie laitière qu'au point de vue de la vente du lait en nature, il est d'opinion que la société devrait, pour rendre justice à tout le monde, donner l'occasion à tous les systèmes d'exposer leurs produits à Londres, et qu'il croit que cela donnerait mieux satisfaction à tout le monde.

M. LYNOH sait qu'on a bien réussi à Saint-Denis avec le système combiné, mais cependant il ne saurait recommander l'emploi du système d'une manière générale, parce qu'il aurait pour effet de mettre sur le marché une trop grande quantité de fromage de qualité secondaire, qui finirait par faire croire qu'on ne fabrique que du fromage partiellement écrémé dans la province de Québec, ce qui nuirait à l'écoulement de nos produits.

M. BRODEUR s'oppose à ce qu'on envoie les échantillons de fromage partiellement écrémé surtout parce qu'il a tout lieu de croire, comme il l'a dit déjà, qu'on essaiera de faire des fraudes en faisant accepter par la société des échantillons de fromage gras comme étant de fromage partiellement écrémé.

M. BARNARD répond à cela qu'il sera facile de s'organiser de manière à ce que la société s'assure que les échantillons sont *bona fide* de fromage partiellement écrémé.

M. CHAPPAIS : C'est moi qui hier ai demandé au comité de direction s'il enverrait en Angleterre du fromage partiellement écrémé, et voici pourquoi je l'ai fait. Depuis quatre années que j'assiste aux conventions de notre société, j'entends à chaque fois une discussion sur la valeur du système de fabrication combinée de beurre et de fromage. Il y a eu des arguments plus ou moins forts des deux côtés; mais est-on parvenu à tirer une conclusion pratique? Jamais. Depuis quatre ans que l'on discute, l'on est précisément au même point qu'au commencement, et l'on ne peut prévoir quand la discussion sera close. Le plus fort argument qui a été produit contre le fromage partiellement écrémé, c'est qu'il n'y a pas de marché à l'étranger pour l'écouler, vu sa mauvaise qualité. Or, en faisant cette affirmation l'on a raison ou tort: si l'on a raison, qu'on laisse aller en Angleterre les échantillons que M. Barnard demande à la société d'envoyer, et l'on recevra là le verdict que ce fromage n'est pas bon pour le marché anglais. Si l'on a tort, nous avons droit de demander qu'on nous fournisse, à nous, les avocats du système combiné, l'occasion de le prouver. Si l'on nous refuse cette occasion unique de décider une fois pour toutes, le point en litige, nous serons en droit de soupçonner les adversaires du système combiné de manquer de bonne foi. Nous avons en l'exposition coloniale de Londres un tribunal qui va prononcer le verdict, ne récusons pas le tribunal et qu'on nous permette de lui soumettre notre cause. Je suis heureux de voir que l'honorable M. Beaubien a émis avant moi une idée conforme à mes vues sur ce sujet et j'espère que son opinion sera d'un grand poids dans la balance et servira à engager l'assemblée à décider que la société devra envoyer à Londres avec les échantillons de fromage gras, des échantillons de fromage partiellement écrémé.

M. BELANGER dit que puisqu'on est divisé sur cette question, il vaudrait mieux en venir au vote.

M. BARNARD s'oppose à cette proposition, parce qu'il considère que la question telle que posée n'est que la revendication d'un acte de justice en faveur des fabricants de fromage partiellement écrémé, et que l'assemblée doit être unanime à consacrer cet acte de justice.

M. LYNOH se range à l'opinion de M. Barnard, après avoir entendu ses explications et celles de M. Chappais.

M. DENIS dit que bien qu'au commencement de la discussion il fut contre l'envoi des échantillons en question, il change maintenant d'avis et croit qu'on agira justement en les envoyant.

M. TACHÉ dit qu'il est convaincu que l'envoi d'un fromage qu'il considère comme inférieur, à une exposition aussi importante que l'exposition coloniale de Londres, aura le plus mauvais effet. On ne saurait être certain que l'on fabriquera toujours dans notre province un fromage partiellement écrémé parfaitement semblable à celui des échantillons qu'on aura envoyé. Si plus tard il arrive qu'on ne puisse envoyer absolument un article de même qualité, on sera en droit en Angleterre, de nous reprocher d'avoir voulu les tromper, en leur montrant un fromage qu'on ne saurait fabriquer d'une manière uniformément identique en qualité.

M. BARNARD dit que ceci n'est pas un argument solide parce que même les fromages gras qu'on envoie en Angleterre sont loin d'être uniformes en qualité et que, souvent, les fromages partiellement écrémés se vendent plus cher de l'autre côté que certains fromages gras inférieurs.

M. TACHÉ cite le fait que pour avoir laissé s'introduire aux États-Unis la fabrication de l'oléo-margarine, on est arrivé à faire passer les beurres américains pour des produits presque toujours falsifiés, et qu'aujourd'hui on est obligé

d'avoir recours à des lois très sévères pour rétablir la réputation du beurre américain.

M. BARNARD ne voit aucune analogie entre le fait cité par M. Taché et la question qui nous occupe. L'oléo-margarine est un produit délétère, complètement étranger au beurre, et qu'on a pourtant fait passer frauduleusement pour du beurre. On a raison d'en combattre la fabrication. Il n'en est pas de même de la fabrication du fromage partiellement écrémé qui est un produit des plus sains, très digestible, et n'ayant aucune qualité nuisible. Il a fait analyser ce fromage par un médecin éminent qui l'a déclaré excellent sous tous les rapports. Ce fromage n'est rien autre chose qu'une des variétés multiples de fromage qui se fabriquent dans le monde et doit avoir droit de cité comme toutes les autres dans le domaine de l'industrie laitière.

L'HON. M. BEAUBIEN : Je répète ce que j'ai dit toutôt, savoir qu'en justice je crois que la société doit consentir à envoyer des échantillons de toutes les variétés de fromage fabriquées dans notre province. Je ne crois pas que la crainte manifestée par M. Taché soit fondée. Si le fromage écrémé trouve place sur le marché anglais, il sera acheté d'après sa qualité comme tel, tout comme la chose a lieu pour les fromages gras. Le point capital est de faire décider, si le marché veut ou ne veut point de ce fromage, et l'occasion est excellente et peut-être unique pour arriver à cette décision. Nos produits d'industrie laitière sont peut-être les plus importants que la province puisse envoyer en Angleterre. Nous enverrons des échantillons de blé nettoyés d'une manière spéciale pour la circonstance ; mais si l'on nous demande si nous avons de ce blé à exporter, nous devons dire : non. Il n'en est pas de même pour les produits de la laiterie. Nous sommes en mesure d'en fournir à demande pour l'exportation, et il importe qu'on établisse quels sont ceux des produits de notre industrie laitière qui sont propres à être vendus sur le marché anglais. Voyons donc, si notre fromage partiellement écrémé, qui, on semble l'admettre, donne plus de profit que l'autre, est propre à être exporté avec avantage. C'est pour que nous puissions arriver à cela que je mets devant la convention la motion que voici :

“ Proposé par l'hon. M. Ls. Beaubien, M. P. P., secondé par M. J. C. Chapais, que la société expédie à l'exposition de Londres, du fromage partiellement écrémé de cette province ; mais les échantillons de ce fromage, qui passeront par toutes les autres conditions imposées pour le fromage gras, seront de plus marqués, aux fins de les faire reconnaître pour ce qu'ils sont, avec indication, entr'autres choses, de la proportion de l'écrémage.”

M. LE PRÉSIDENT lit la motion à l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

M. CHAPAIS, à la demande de M. le Président, donne lecture d'une traduction de la conférence faite en anglais par M. Ruddick, devant la dernière convention de la société d'industrie laitière, à Saint-Hyacinthe, et ayant pour titre : Défauts les plus communs dans la fabrication du fromage. Cette conférence est publiée dans le quatrième rapport de la société.

M. Taché donne ensuite lecture du rapport de M. Archambault, professeur et inspecteur officiel de la société. Ce rapport a déjà été lu à la dernière convention de Saint-Hyacinthe, et est publié dans le quatrième rapport de la société.

M. Painchaud, inspecteur officiel du gouvernement, lit aussi son rapport déjà lu à la dernière convention de Saint-Hyacinthe, et publié dans le quatrième rapport de la société.

Puis la séance est ajournée de midi à deux heures P. M.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

La séance s'ouvre à deux heures sous la présidence de

M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture, en l'absence de M. le Président de la société.

M. BARNARD en ouvrant la séance dit qu'il est heureux de savoir qu'un des membres de l'association veut proposer à la convention de prendre les moyens de remédier à l'un des grands maux qui entravent le progrès général de l'industrie laitière, la production de mauvais fromage et de beurre de qualité inférieure. Les mauvais fabricants et comme conséquence la mauvaise fabrication, voilà l'ennemi à combattre et il prie M. Chapais de vouloir bien faire part à l'assemblée de ses idées sur ce sujet.

M. CHAPAIS : J'ai entendu formuler des plaintes amères contre les mauvais fabricants dans chacune des assemblées de l'association auxquelles j'ai assisté. Moi-même, l'an dernier, à Saint-Hyacinthe, j'ai signalé comme l'un des trois grands obstacles qui nuisent au progrès de l'industrie laitière, la mauvaise fabrication. Tout le monde semble unanime à admettre que la grande quantité de mauvais fromage mise sur le marché a contribué plus que toute autre chose à faire baisser les prix, mais, personne n'a encore, que je sache, proposé un remède à cet état de chose. Il ne faut pas que nous fassions comme les rats de la fable qui, déçimés depuis longtemps par un chat, s'assemblèrent pour délibérer sur le moyen de se débarrasser de l'ennemi. Un sage de la bande proposa de lui attacher au cou un grelot dont le son avertirait de son arrivée. Mais, lorsqu'il s'agit d'aller attaquer le grelot personne ne fut assez brave pour le faire, et la conséquence fut que le chat continua à croquer les rats comme d'habitude. Nous, il nous faut avoir le courage d'attacher le grelot au cou des mauvais fabricants et je vais tenter la besogne aujourd'hui.

Il me semble que le moyen le plus efficace à prendre, serait l'ouverture, par la société, d'un livre dans lequel seraient entrés les noms de tous les fabricants de beurre et de fromage qui seraient déclarés bons fabricants. Quant au mode à suivre pour s'assurer de la compétence des fabricants, il ne m'appartient pas de décider ce qu'il doit être. Cependant, nous avons déjà dans le rapport de nos inspecteurs un moyen de constater la compétence des fabricants dont les fabriques ont été visitées. La société pourrait décider que lorsqu'une fabrique aura reçu la note “ très bien ” de l'inspecteur, le nom du fabricant de cette fabrique sera entré dans le livre d'inscription de la société. Elle pourrait en outre former un bureau d'examinateurs composé des inspecteurs officiels et du secrétaire de la société, ou d'autres personnes si on le juge bon, chargé de faire subir à ceux qui demanderont l'inscription, un examen théorique et pratique. De cette manière, tout apprenti désireux de se placer facilement serait amené à subir l'épreuve de l'examen. Ce serait un excellent moyen de forcer les mauvais fabricants à se perfectionner dans leur branche d'industrie, car, le public sachant qu'il sera sûr de trouver dans le livre d'inscription de la société, les noms des fabricants déclarés compétents, exigera avant longtemps, comme première condition de l'engagement, que l'applicant soit inscrit. En deux ou trois ans, par ce moyen, on sera débarrassé des maux qu'entraîne avec elle la mauvaise fabrication. J'en suis convaincu, et c'est sous l'empire de cette conviction que je mets devant la convention, la motion suivante :

“ Proposé par M. J. C. Chapais, secondé par M. l'abbé S. Garon, que la société d'industrie laitière de la province de Québec, dans la présente convention, prenne les mesures nécessaires pour ouvrir un livre d'inscription, dans lequel seront inscrits les noms des fabricants qui auront obtenu un certificat ou diplôme de compétence dans la branche de l'industrie laitière dont ils s'occupent, avisé immédiatement aux moyens à prendre pour accorder ces diplômes à bon escient et d'une manière juste pour tous, et que le bureau de direction de la

société soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour atteindre le but proposé au plus tôt."

M. BARNARD concourt pleinement dans les observations de M. Chapais et est d'avis que la société doit s'occuper au plus tôt de cette importante question. Il connaît dans l'assemblée un jeune fabricant de talent, qui a montré beaucoup d'énergie pour se rendre capable dans son art. Il présente M. Lord qui est allé étudier le système centrifuge, au fond du Saguenay, alors que ce système était tout nouveau dans la province, et qui a étudié avec soin la question qui occupe actuellement l'assemblée, convaincu qu'il est, qu'il faut prendre des moyens radicaux pour éliminer du marché les mauvais produits de laiterie et de fabrique.

M. LORD répond à l'invitation de M. Barnard en lisant le travail suivant, ayant pour titre :

INCORPORATION DES FABRICANTS ; LES INSPECTEURS DE FABRIQUES ; L'INSPECTION DU BEURRE ET DU FROMAGE.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS — A la dernière convention laitière à St-Hyacinthe, j'avais exposé une idée à quelques uns de mes amis, concernant l'incorporation des fabricants, et l'inspection des beurrieres et des fromageries. Sollicité par ces mêmes amis qui pensent que la chose serait de quelque utilité, j'ose l'exposer devant cette assemblée, me reposant sur son indulgence.

D'abord, c'est un fait reconnu que l'industrie laitière est très importante et qu'elle promet beaucoup pour la province de Québec; alors c'est notre devoir à nous, fabricants, et à tous ceux qui s'intéressent à cette industrie de l'encourager par tous les moyens possibles, d'y apporter chacun son concours, et de prendre des moyens énergiques pour faire progresser notre industrie afin que nos produits laitiers ne soient pas dépréciés sur les marchés étrangers.

Nous devons travailler d'abord pour ne pas perdre la réputation déjà acquise à l'étranger, ensuite améliorer et perfectionner notre fabrication. C'est la fin qu'il faut considérer dans cette question, car le marché Anglais demande les meilleures qualités de beurre et de fromage, et pas autre chose. Si nous voulons des profits certains, il faut non seulement conserver ce que nous avons déjà acquis, mais aussi prendre les moyens de n'avoir que de bons fabricants, afin de ne pas exporter des beurres et des fromages de seconde qualité, ce qui certainement nous nuit beaucoup sur le marché.

Parmi nos fabricants beaucoup se croient ou se disent capables. Cependant ils se donnent à bas prix, et s'il arrive que la presque totalité du produit fabriqué soit de qualité inférieur, les patrons font une perte considérable; ils s'en prennent au propriétaire de la fabrique, qui, lui, est responsable jusqu'à un certain point des pertes encourues, puisqu'il ne s'est pas assuré les services d'un fabricant compétent. Les patrons se découragent, ils abandonnent la fabrique chacun leur tour, et le propriétaire finit par fermer sa fabrique.

La fabrication améliorée d'après les meilleures méthodes connues, la science des fabricants, sont de première importance à ce sujet. Cependant, j'ajouterai : et il faut n'employer que des fabricants qui pourront nous donner des produits de première qualité.

Alors que doit-on faire pour atteindre ce but?

Voici à mon idée ce qu'il faudrait faire. J'ai trois points à toucher. L'incorporation des fabricants, les inspecteurs de fabriques et l'inspection du beurre et du fromage.

1er. L'incorporation des fabricants :

Peut-on trouver un moyen de forcer à s'instruire ceux qui n'ont pas les connaissances pour faire un produit de première classe, et qui cependant auraient de la bonne volonté, en leur donnant l'occasion de s'instruire, et d'arrêter ceux qui ne veulent pas s'en donner la peine?

A ceci je répondrai oui; et voici ce qu'il faudrait faire.

Tous les fabricants qui sont munis de diplômes officiels devraient s'incorporer, et faire passer une loi pour que tous les fabricants non diplômés n'auraient pas le droit de fabriquer dans cette province.

Tous les fabricants non diplômés et qui sont de bons fabricants, (car il y en a certainement beaucoup parmi ceux-là), devront se présenter devant un comité composé des fabricants les plus compétents qui seraient nommés à cet effet, pour y subir un examen et obtenir un diplôme.

Tous les fabricants qui n'ont pas assez de connaissances devront travailler plus ou moins longtemps dans une fabrique subventionnée, ou dans une fabrique dirigée par un homme compétent, désigné par le gouvernement ou le comité d'industrie laitière, pour y obtenir les connaissances nécessaires et un diplôme. Enfin les fabricants non capables et qui ne veulent pas prendre les moyens de se perfectionner devront rester dans l'ombre, et ne pas avoir le droit de conduire une fabrique.

Voici ce que disait M. Lesage, en novembre 1884. "On engage, dit-il, trop de gens à bon marché, et l'on oublie qu'avec rien l'on n'a rien; par le manque de connaissances du fabricant, les patrons d'un établissement de fabrication peuvent perdre des montants considérables.

"Comme question de fait, c'est la fabrication à bon marché qui nuit, et je sais que, dans le nombre de fabriques fermées, la cause la plus fréquente de ce malheur, c'est encore le manque de connaissances du fabricant."

2ème. Les inspecteurs de fabriques.

La société d'industrie laitière de concert avec le gouvernement provincial a déjà fait un grand pas en nommant des inspecteurs de beurrieres et de fromageries; cependant mon humble opinion est que le système suivi aujourd'hui par nos inspecteurs n'est pas tout-à-fait irréprochable et je crois devoir toucher un point qui me paraît d'une grande importance.

C'est que nos inspecteurs ne font leurs inspections, pour ainsi dire, qu'à vol d'oiseau. Ils ne stationnent qu'une heure ou deux dans chaque fabrique, et ne peuvent voir tous les défauts de fabrication et les corriger chez le fabricant.

Les professeurs ambulants devraient y stationner plus longtemps dans l'intérêt du fabricant et dans l'intérêt de l'inspecteur.

Dans l'intérêt du fabricant, d'abord en lui fournissant l'occasion de s'instruire sur certains points défectueux de sa fabrication qu'il n'aurait certainement pas appris, si l'inspecteur n'avait fait que passer une heure ou deux dans chaque établissement. Et dans l'intérêt du professeur en voyant de ses propres yeux les défauts qu'il n'aurait pas aperçus, s'il n'avait vu fabriquer, vu qu'il est très difficile de connaître certaine défectuosité, sans en voir les opérations.

M. le Président nous disait à la convention de novembre 1884, "que l'inspection des fromageries est une chose non seulement utile, mais nécessaire, et que cette inspection a été établie pour le plus grand avantage des patrons eux-mêmes." Je dirai plus, moi: j'ajouterai que cette inspection a fait beaucoup de bien, non seulement aux patrons, mais aussi aux industriels et aux fabricants, et que ces inspections seraient appelées à faire progresser grandement notre industrie laitière, surtout si nous y apportions quelques modifications.

M. Barnard nous fait la remarque suivante :

"Il importe que nous ayons des hommes très compétents; parmi nos jeunes gens, il en est très certainement qui deviendraient des fabricants distingués et qui pourraient exercer une grande influence sur notre industrie laitière, s'ils avaient l'occasion de s'instruire."

Eh bien! fournissons leur l'occasion de se perfectionner en leur donnant plus de facilité de s'instruire par les inspections plus prolongées, et en forçant ceux qui manquent de bonne volonté à rester de côté.

3^{ème}. L'inspection du beurre et du fromage.

Aucune tincture de beurre et aucune boîte de fromage ne devraient s'exporter sans être inspectées et classées soit de première soit de seconde classe. Par ce moyen chaque article serait vendu pour ce qu'il vaut et pour ce qu'il est. Quand l'acheteur voudrait avoir un article de première classe, il serait certain de ne pas être trompé.

Ce serait aussi un stimulant pour les fabricants de prendre le moyen de toujours fabriquer des produits de première classe.

Je ne saurais trop appuyer les remarques de M. Chapais (à cette même convention) sur le moyen d'écartier les trois obstacles qui s'opposent au développement de l'industrie laitière dans notre province. "Les mauvais fabricants, les faux rapports d'opérations, et la compétition malentendue et jalouse de certains industriels." M. Chapais nous dit: "Il appartient à notre société de faire disparaître les mauvais fabricants en prenant le moyen de forcer tous les apprentis à prendre des diplômes de capacité, avant d'entrer dans le domaine de la fabrication." Je crois qu'il serait utile aussi pour les fabricants non diplômés, de les forcer à s'en procurer.

Je crois que l'on doit éviter avec beaucoup de soin tout ce qui peut menacer si peu que ce soit l'existence de notre grande industrie laitière. C'est pourquoi je soumetts cette question pour qu'elle soit discutée devant cet auditoire, et que l'on prenne un moyen de direction de manière à remplir le but qu'on se propose d'atteindre.

Merci beaucoup de votre bienveillante attention.

AINÉ LORD,

Fabricant de beurre et de fromage.

M. MARSAN est opposé à l'incorporation, comme étant, à son avis un moyen trop radical. Il faut laisser à chacun sa liberté. Dans le projet de M. Chapais, chacun reste libre de s'inscrire. Tout en repoussant le projet d'incorporation, il pose en principe qu'il importe de travailler sans cesse au perfectionnement de la fabrication. Ce sera travailler dans ce sens d'une manière très efficace que d'ouvrir le livre d'inscription proposé. Le bureau de direction de la société pourra être chargé de poser les conditions d'examen, et il a tout lieu de croire que ce nouveau système présente toutes les garanties possibles de succès.

M. CHICOYNE approuve en tout la proposition de M. Chapais, et déclare que son expérience lui indique qu'il est grandement temps de travailler à mettre de côté les mauvais fabricants.

M. CÔRÉ dit que les examens proposés forceront les apprentis à prolonger au temps voulu leur saison d'apprentissage; ils ne parleront plus de laisser les fabriques après y avoir travaillé seulement trois ou quatre semaines comme cela se voit trop souvent.

M. CHEESMAN fait remarquer qu'on ne saurait apporter trop de soin dans la fabrication des produits de fromageries et de fromageries. Les produits des fromageries prennent déjà partout le pas sur les meilleurs beurres de laiterie; sur les marchés, et dans les hôtels de première classe, aujourd'hui on ne voit plus de beurre de laiterie. Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin et il faut tendre à la perfection dans la fabrication tant du beurre que du fromage.

M. LE PRÉSIDENT lit la motion de M. Chapais à l'assemblée qui l'adopte à l'unanimité.

Une requête de monsieur François-Xavier Plante est mise par M. l'abbé Martin sur le bureau de M. le Président qui en donne connaissance à l'assemblée.

REQUÊTE DE FRANÇOIS-XAVIER PLANTE, FABRICANT DE FROMAGE À SAINT-FRÉDÉRIC, COMTÉ DE BEAUCOUC. A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, — La société d'Industrie laitière

de la province de Québec exerce, sans doute, une salutaire influence sur le bon fonctionnement des fromageries ou des fromageries dont le mérite est reconnu.

Mais ne reste-t-il pas encore des établissements de ce genre qui n'ont pu, jusqu'ici, concourir avantageusement quo par défaut de ressources pécuniaires, de l'aut capital qui les empêche, d'abord, de faire des améliorations suffisantes pour leur assurer une concurrence stable ou avantageuse sous tous les rapports ?

N'est-il pas évident, par exemple, qu'un pauvre propriétaire de fromagerie n'osera jamais, malgré son habileté de fromager, lutter avec d'autres fabricants habiles qui ont à leur disposition un mécanisme perfectionné ou une bâtisse dont la structure et les proportions sont absolument ce qu'elles doivent être ?

Pour ma part, monsieur le Président, je suis convaincu, par mon expérience personnelle de plusieurs années, qu'avec la somme de trois cents piastres laissée à ma disposition, je me croirais en état de fabriquer, à Saint-Frédéric de Beauce, un fromage de première classe.

J'emploierais cet octroi de trois cents piastres de la manière suivante :

1. J'achèterais une nouvelle chaudière à vapeur plus puissante et plus sûre que celle que je possède déjà ; 2. je ferais construire un vaste bassin dont les parois et le fond seraient doublés en fer blanc, afin d'y conserver le petit lait ou l'empêcher de s'aigrir ; 3. je lambrierais l'extérieur de ma fromagerie de manière à ce que l'intérieur fût assez froid, en été, et assez chaud, en automne. Les fournisseurs de lait en bénéficieraient eux-mêmes, c'est évident. Malgré ma pauvreté, j'ai reçu des éloges très flatteurs de plusieurs commerçants de fromage, et surtout un excellent certificat de M. l'Inspecteur Painchaud, qui est venu me faire visite, l'année dernière.

Veillez donc, monsieur le Président, faire en sorte que votre belle et bienfaisante Société obtienne du Gouvernement les secours nécessaires en faveur des fromageries pauvres dont les propriétaires font preuve de bonne volonté, et méritent la confiance publique ; vous pouvez me compter au nombre des plus nécessiteux. L'avenir de ma famille se trouve concentré dans ma fabrique de fromage, et j'ose espérer que, Dieu m'aidant par votre bienveillante entremise, je verrai mes entreprises couronnées d'un plein succès. Et je ne cesserai de prier.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Président,

Votre très humble serviteur,

F. X. PLANTE, fromager.

Nous soussignés certifions que cette Requête ne renferme rien autre chose que l'exacte vérité.

JOS. ET. MARTIN, Ptre, curé.

S. JOLICOEUR, Ptre, vicaire.

Saint-Frédéric de Beauce, 1er avril 1886.

M. LE PRÉSIDENT sait que la société n'est pas en mesure de donner au requérant l'aide tel que demandé. Il est cependant un aide moral que la société peut lui fournir.

M. BERNATCHEZ déclare que la société est tout à fait dans l'impossibilité de donner de l'aide aux fabricants dans la gêne. Ce serait se mettre dans le cas de dépenser en peu de temps les maigres revenus de la société.

M. LE PRÉSIDENT comprend qu'il ne peut s'agir dans cette circonstance que d'un aide moral que la société peut toujours donner, en recommandant par exemple, dans le cas actuel, à la paroisse de Saint-Frédéric d'aider M. Plante, et en lui démontrant qu'en ce faisant elle agira dans son propre intérêt.

M. BERNATCHEZ croit que la société ne doit s'occuper de cela en aucune manière.

À la suggestion de M. le Président, l'assemblée décide una-

niment que la requête en question mérite considération, et encourage les paroisses à aider les fabricants pauvres.

M. L'ABBÉ GARON propose que la société envoie son inspecteur pour aider le requérant à obtenir du secours des patrons.

M. BERNATCHEZ dit qu'il ne faut pas trop exiger de l'inspecteur, qui a déjà à peine le temps de faire son inspection en temps utile.

M. BÉLANGER demande s'il y a assez d'inspecteurs pour qu'on puisse leur demander de donner des conférences en même temps qu'ils font leur inspection. L'inspecteur après avoir vu les défauts à corriger chez les patrons, serait parfaitement en mesure de leur donner une conférence sur les moyens de remédier à ces défauts. Il voudrait aussi que l'inspecteur donnât d'avance avis de sa visite. L'an dernier il était absent lorsque l'inspecteur est venu, et comme la visite a été très courte, il n'a pu le voir et en a été fort contrarié.

M. BARNARD dit que la proposition que fait M. Bélanger d'obliger l'inspecteur à s'annoncer d'avance est des plus utiles.

M. TACHÉ est opposé à l'idée de faire donner des conférences par les inspecteurs. Cela leur demanderait trop de temps. Il est important que les fabriques, pour qu'elles retirent quelque bénéfice de l'inspection, soient visitées de bonne heure dans la saison, et cela sera impossible, si les inspecteurs, étant donné qu'ils ne sont que deux, sont forcés de donner des conférences en faisant leur inspection. Il est d'avis qu'on doit diviser le travail, laisser aux inspecteurs l'inspection, et faire donner des conférences par des conférenciers spéciaux mis en rapport avec les cereles agricoles.

M. BÉLANGER est d'opinion que les inspecteurs devraient passer au moins une journée, et plutôt deux qu'une, à chaque endroit. Leur inspection telle que faite actuellement est beaucoup trop rapide. On pourrait, par contre, vu l'augmentation de dépenses que cela occasionnerait, diminuer sous un autre rapport les dépenses de voyage en conduisant gratis l'inspecteur d'une fabrique à l'autre.

M. TACHÉ suggère que tous les fabricants qui veulent avoir l'inspecteur envoient une carte-poste au secrétaire, lui indiquant l'endroit précis où se trouve sa fabrique, et que tous gardent l'inspecteur au moins une journée.

M. BERNATCHEZ insiste pour que l'inspecteur soit chargé de donner des conférences lors de son inspection.

M. BÉLANGER dit qu'un conférencier agricole n'est pas assez spécialiste pour donner les avis techniques nécessaires relatifs à la fabrication du beurre et du fromage.

M. CHAPUIS déclare que, conférencier agricole lui-même, il sent qu'il lui serait impossible de donner des renseignements techniques concernant les détails de fabrication du beurre ou du fromage, et il est absolument de l'avis de M. Bélanger qu'il faut que les conférences concernant la fabrication du beurre et du fromage soient données par des spécialistes, tels que les inspecteurs. Mais pour que les inspecteurs puissent donner ainsi des conférences, il faut qu'ils soient en plus grand nombre qu'ils ne le sont actuellement afin qu'ils aient un moins grand circuit à parcourir.

M. TACHÉ constate que, pour cette année, les finances de la société ne peuvent lui permettre de faire plus qu'elle n'a fait jusqu'à présent pour les inspections. Il dit que la société se propose de distribuer aux patrons une circulaire contenant des conseils et des instructions pratiques.

M. BARNARD croit que cette circulaire ne saurait atteindre le but que l'assemblée se propose dans la présente discussion. Il aimerait beaucoup à entendre M. Proulx, rédacteur de la *Gazette des Campagnes*, qu'il voit dans l'assistance, émettre devant l'assemblée, son opinion sur ce sujet.

M. PROULX pris à l'improviste se rendrait bien volontiers au désir exprimé par M. Barnard, mais il lui est impossible de le faire tout de suite, vu qu'il ne s'attendait pas à être invité à prendre la parole cette après-midi. Il sera demain à

la disposition de l'assemblée, si l'occasion s'en présente.

M. CÔTÉ se prononce en faveur des conférences données par l'inspecteur après son inspection. Il est d'opinion que le mauvais lait est la pire cause de mauvaise fabrication, et qu'il faut prendre de toute nécessité des moyens énergiques de combattre cette cause qui entrave le progrès de l'industrie. Un des meilleurs moyens de le faire est de faire donner par l'inspecteur des instructions aux patrons sur la manière de traiter le lait à partir du moment où il sort du pis de la vache jusqu'à celui où il est livré à la fabrique.

M. TACHÉ dit que pour cette année la société se trouve dans la nécessité de se borner à l'inspection telle qu'elle s'est faite jusqu'à présent.

M. LE PRÉSIDENT propose que, pour résumer la présente discussion, l'assemblée déclare que: La société d'industrie laitière réunie en convention est unanime à recommander que les inspecteurs donnent le plus de renseignements possible sous forme de conférences ou de causeries, en faisant leur inspection, et qu'ils annoncent d'avance cette inspection.

Cette déclaration est acceptée unanimement.

M. MARSAN suggère de plus de demander au gouvernement de nommer des conférenciers spécialistes compétents sur toutes les questions qui concernent l'industrie laitière pour donner des lectures dans le but d'aider l'œuvre de la société et pouvant servir d'agents pour faire de la propagande en faveur des fabriques-écoles des écoles d'agriculture et de tous les établissements dont l'existence a pour but de promouvoir d'une manière quelconque les intérêts de l'agriculture en général et de l'industrie laitière en particulier. La suggestion de M. Marsan est acceptée à l'unanimité.

M. L'ABBÉ GARON dit que tout en acceptant la suggestion de M. Marsan, il craint qu'elle ne présente un inconvénient vu que ces conférenciers ne connaîtront pas quels sont les défauts à corriger que les inspecteurs auront découverts par leur inspection. Suivant lui voici comment devraient être organisées les conférences. Le conférencier devrait venir surtout l'été et visiter les terres, rester deux jours et donner deux conférences. Il faut laisser chaque chose à sa place. La société d'industrie laitière, les sociétés d'agriculture, les cereles agricoles, doivent agir séparément, chacun dans sa sphère.

M. BÉLANGER dit que puisqu'on a objecté que les inspecteurs n'auraient pas le temps de donner leurs conférences lors de leur inspection, ils devraient alors revenir les donner en hiver et ce aux frais du gouvernement.

M. BARNARD croit, qu'en effet, on pourrait facilement faire repasser l'inspecteur plus tard, sinon l'hiver, pour donner des conférences.

M. MARSAN explique que la suggestion que la société vient d'adopter, ne présente aucun danger d'empiètement, comme semble le craindre M. l'abbé Garon. Les conférenciers parleront à ceux qui voudront les écouter sans entraver en rien le fonctionnement d'aucune association. Leur qualité d'agents leur permettra de donner de bons conseils. Ils travailleront de concert avec les inspecteurs sans nuire à ces derniers. Il n'y a à craindre de conflit sous aucun rapport.

M. BÉLANGER désirerait que chaque invitation pour une conférence comportât une mention du sujet à traiter. Que le conférencier vienne la veille du jour où il doit donner sa conférence, afin de pouvoir examiner les terres et donner des conseils appropriés aux besoins de l'endroit qu'il visite.

L'assemblée semble considérer cette discussion comme close et entre dans une digression sur l'épreuve du lait.

M. TACHÉ parle du système suivi par M. Chicoyne qui a une beurrerie. Il achète le lait d'après sa valeur en crème. Il fait l'épreuve au moyen d'un contrôleur centrifuge. Le lait n'a pas tout la même richesse et la crème ne monte pas toujours autant. Le lait d'automne laisse difficilement monter sa crème et c'est pour cela qu'on le croit plus riche que

le lait d'été, tandis qu'il ne l'est pas beaucoup plus. Par le système centrifuge, il ne reste pas de crème dans le lait. Deux hommes ont lutté ensemble d'après ce système, le résultat de leur compétition est donné à la page 28 du quatrième rapport de la société.

M. TACHÉ en réponse à une question tendant à savoir comment se sont faits ces essais dit qu'on faisait les essais deux fois par mois pour chaque répartition mensuelle.

M. COLLIN, l'un des compétiteurs dit que son lait lui a été payé sur le pied de 59 centins par 100 lbs en juin et juillet, de 66 en août, de 80 en septembre, de \$1.00 en octobre, et que la moyenne a été de 70 centins du 15 juin au 15 octobre.

M. TACHÉ dit que les essais se sont faits sur des échantillons composés du lait du matin et du lait du soir mêlés ensemble, et qu'on fait l'essai de douze échantillons à la fois.

M. BARNARD dit que ce système n'offre pas de garantie sûre que l'essai est correct parce que le lait du soir mêlé avec du lait du matin peut laisser des petits caillots agglomérés que le brassement opéré pour mêler le lait ne peut détruire.

M. TACHÉ prétend que ceci ne peut présenter une grande différence, du moment que tous les patrons sont soumis au même système.

M. BARNARD soutient que bien que tous les patrons paraissent être sur le même pied il pourra arriver qu'ils ne le soient pas réellement parce que les caillots qu'il vient de mentionner pourront se rencontrer en plus grande quantité, accidentellement, dans un échantillon que dans un autre.

M. CÔTÉ est de l'opinion de M. Barnard.

M. BÉLANGER est d'avis qu'il ne faut pas pour ces essais mêler le lait du matin avec le lait du soir, et que deux essais par mois ne sont pas suffisants pour rendre justice.

M. BARNARD entretient la même opinion, vu que bien des choses différentes influent sur la richesse du lait, telles que la chaleur, le changement de pâturage, le froid, l'état de la vache en chaleur, &c.

M. TACHÉ dit que malgré toutes ces objections, ce système est excellent en ce sens qu'avec lui les patrons ne peuvent exercer aucune fraude, et qu'il offre de ce côté une garantie parfaite.

M. LYNCH fait part à l'assemblée du résultat qu'il a obtenu avec deux vaches vèlées depuis 18 mois, et dont le lait a augmenté considérablement pendant l'hiver, après avoir diminué durant l'automne. Le lait est plus riche maintenant et les vaches sont traitées trois fois par jour. Elles ont donné 2.800 lbs. de lait dans les derniers 200 jours. On se demande pourquoi elles ont donné plus de lait en hiver qu'en automne. C'est parce qu'elles ont bien mangé. Elles ont reçu un mélange de blé, d'avoine, d'orge, de son et de gru, par quantité de 3 à 4 lbs., et elles ont bu de l'eau chaude. L'une de ces vaches de couleur rouge est jeune; son lait contient de 14 à 15 pour 100 de solide, soit 4 ou 4½ lbs. de beurre par 100 lbs. de lait. Le lait de l'autre est riche mais pas autant en beurre qu'en caséine.

M. TACHÉ explique que ces vaches ont augmenté en dernier lieu parce qu'elles ont été bien nourries, et qu'elles avaient diminué à l'automne parce qu'elles avaient souffert de nourriture au mois d'août, et qu'il est très-difficile de faire reprendre en lait des vaches qui ont souffert à cette époque là de l'année. Il part de là pour dire qu'il y a une nécessité absolue d'avoir du fourrage vert à donner aux vaches au mois d'août, pour celui qui veut qu'elles tiennent bien leur lait jusqu'à l'automne.

M. LYNCH donne le tableau ci-joint du rendement des vaches mentionnées plus haut, d'après lequel on voit que ces vaches à l'automne ne donnaient que 9.7 lbs. de lait par jour et qu'en hiver elles ont donné 13.7 lbs.

Jours	Soir	Matin	Total	Matin	Soir	Total	
8	15.5	12.7	28.2	19.0	7.4	17.4	26 octobre au
	62.0	50.9	112.9	39.9	29.6	69.5	4 novembre.
20	76.1	58.9	135.0	46.0	38.0	84.0	14
30	73.0	48.5	121.5	49.0	29.0	78.0	24
40	75.4	52.0	127.4	50.9	28.6	79.5	Décembre 4
50	76.0	52.7	128.7	72.7	6.0	78.7	14
60	84.6	61.9	146.5	93.5	93.5	24
70	89.9	66.2	156.1	103.7	103.7	Janvier 3
80	86.6	60.0	146.6	106.0	106.0	13 Estimé
90	83.2	54.0	137.2	63.2	46.8	110.0	23
100	83.3	58.5	141.8	60.9	40.7	101.6	Février 2
110	81.5	62.6	144.1	56.0	38.6	94.6	12
120	82.6	59.7	142.3	61.8	43.0	104.8	22
130	74.5	56.8	131.3	58.6	43.2	101.8	Mars 4
140	77.3	60.3	137.6	58.1	43.9	102.0	14
150	75.7	58.8	134.5	63.4	16.3	109.7	24
160	70.9	55.5	126.4	62.5	47.5	110.0	Avril 3
	1271.1	931.0	2202.1	1056.2	493.6	1549.8	

M. BARNARD, au sujet de la question des fourrages verts à donner aux vaches au mois d'août, lorsque les pâturages font défaut, invite M. Brodeur à faire part à l'assemblée de son expérience avec le blé d'inde comme fourrage vert.

M. BRODEUR: Lorsqu'il s'agit de donner aux vaches une bonne nourriture, dans le but de leur faire donner du lait autant que possible pendant toute la saison, le premier calcul à faire pour un cultivateur pratique, est de se rendre compte et de savoir si son système ne coûte pas plus qu'il ne rapporte. C'est ce que j'ai voulu faire. J'ai pensé que le grand blé d'inde de l'ouest, est la source la plus économique de nourriture en vert pour les vaches, et je l'ai essayé: Je mets un minot et demi de semence à l'arpent. Dans nos endroits, il s'en sème chaque année de 50 à 60 minots par paroisse. Le premier point pour cette culture est de bien engraisser la terre. Je fais mon blé d'inde sur retour de prairie ou sur terre en friche. Je mets mon engrais à l'automne et je l'enterre immédiatement par un bon labour. A la fin de mai, le printemps suivant, lorsque la terre est bien chaude, il faut herser, bouleverser et bien ameublir le terrain, puis on sème le blé d'inde dans des sillons larges que l'on fait en tenant la charue versée un peu sur ce qu'on appelle le grand côté, afin que la semence se disperse sur une largeur d'environ trois pouces. Les sillons sont espacés de 2 pieds et on recouvre le blé d'inde d'environ trois pouces de terre. Vous rigolez ensuite le terrain avec soin. Aussitôt que le blé d'inde lève vous le hersez, et quand il est levé de 2 ou 3 pouces vous le plâtrez: par ce moyen on obtient suivant la valeur du terrain et la quantité d'engrais appliqué 25, 30, 35 et jusqu'à 40 tonnes de fourrage vert à l'arpent. Je préfère le blé d'inde de l'ouest, parcequ'il donne une plus grande quantité de fourrage. J'achète ma semence chez M. Evans à Montréal où je l'ai payée cette année 90 centins. J'en ai fait l'été dernier 4½ arpents qui m'ont fourni 2 voyages par jour, et qui ont suffi à la nourriture de 36 vaches pendant 8 semaines. Ces vaches m'ont donné du 15 avril au 19 novembre une moyenne de \$24 par tête. D'après mon expérience, je considère la culture du blé d'inde comme fourrage vert une excellente spéculation pour le cultivateur qui veut empêcher ses vaches de voir diminuer leur lait au mois d'août.

M. LE PRÉSIDENT ajourne la séance de cinq heures à 8 heures du soir.

SÉANCE DU SOIR

La séance s'ouvre à 8 heures sous la présidence de M. Boucher de la Bruère.

M. TACHÉ lit la conférence suivante de M. Lynch ayant pour titre:

LE COMMERCE UNIVERSEL DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE (1)

Sur les murs de la salle où siège la convention sont suspendus des tableaux qui servent à expliquer certains passages du travail de M. Lynch, et M. Taché donne à l'assemblée l'explication de ces tableaux.

M. LE PRÉSIDENT présente à M. Lynch au nom de la convention des remerciements et fait l'éloge de son travail qui indique une connaissance approfondie du sujet traité par l'auteur.

M. LE PRÉSIDENT annonce à la convention la bonne nouvelle que M. l'abbé Gérin, Curé de St Justin, a consenti à faire un discours, et il invite M. l'abbé à prendre la parole.

M. L'ABBÉ GÉRIN : M. le Président vous a annoncé un discours de ma part. Le mot n'est pas tout à fait juste, ce n'est pas un discours que je viens faire, mais un simple entretien sur :

LE CLERGÉ EN RAPPORT AVEC L'AGRICULTURE

Et d'abord, messieurs, on vient de me prier de monter sur l'estrade où je monte d'un degré, malheureusement mon entretien n'en fera pas autant. Il ne sera rien autre chose qu'une causerie intime avec des amis. Je suis en effet avec des amis bien connus, puisque depuis trois ans je vous rencontre à peu près tous à chaque convention de notre société. Je suis ici non pas comme curé de St-Justin absolument, mais surtout comme propriétaire de la Major, et pourtant ce n'est pas à ce titre que je parle ici ce soir. Ce n'est qu'accidentellement que j'ai à vous entretenir. Je remplace mon ami, M. l'abbé Montminy qui a d'abord été invité à traiter le sujet dont je vais vous entretenir, et qui a dû renoncer à le faire, étant cloué à son lit par la maladie. C'est dire que je le représente malade, et c'est pour cela que vous devez avoir de l'indulgence pour cette causerie qui est celle d'un homme malade.

Lorsque cette société, si prospère maintenant, a été créée, elle ne comptait qu'un seul prêtre parmi ses membres. Ce nombre a augmenté jusqu'à cinq dès la seconde année de son existence, et maintenant nous sommes quinze prêtres membres de la société d'industrie laitière. Dans nos rangs figurent des soutanes noires, aussi un chanoine, et si nous continuons à être sages et à marcher dans la bonne voie, avant peu nous pourrions avoir l'avantage d'y voir figurer la pourpre cardinalice. Pourquoi, nous, prêtres, aimons-nous à nous joindre à vous ? pourquoi sommes-nous ici ? Parce que nous savons que cette société a du bien à faire, que c'est une société patriotique, et comme le prêtre a sa place, partout où il y a du bien à faire, vous nous voyez venant prendre nous aussi part à vos travaux.

Je vais pour ma part vous parler du rôle du clergé en rapport avec l'agriculture. Comme je viens de le dire j'arrive sans préparation, avec confiance, pour causer dans un entretien familial. Prenez-le, si vous voulez, comme un prône de carême. Rien d'étonnant que nous prêtres, nous aimions l'agriculture ; nous sortons presque tous de la classe agricole et nous nous en félicitons. Nos études nous portent vers la classe agricole. Nous étudions la Bible. Nous y voyons à la première page que l'homme a été créé pour être heureux à cultiver dans un jardin. Le travail a été imposé à l'homme avant son péché. Le travail n'est donc pas un châtement comme on semble le croire souvent, et je ne crains pas de dire que Dieu s'est montré bon pour l'homme en lui laissant, après sa chute, la faculté de travailler la terre. Ce travail est devenu dur, il est vrai, à cause du châtement que l'homme a encouru, mais il n'est pas pour cela moins noble. La Bible dans ses plus belles pages parle de l'agriculture. Je viens de vous dire qu'elle en parle à sa première page. Passons au déluge, et après. Qu'y voit-on ? l'histoire de Job cul-

tivateur, l'éplogue de Ruth, la vocation d'Abraham, tous cultivateurs, pasteurs de troupeaux ; le saint roi David débute dans l'histoire comme cultivateur, et toutes ces pages séduisantes, brillants tableaux de scènes pastorales et champêtres sont bien faites pour nous faire aimer l'agriculture. Qu'on ouvre le Nouveau Testament, nous voyons la même chose. Le Sauveur est fils d'un charpentier, et fait des charrettes dans l'atelier de son père. St Augustin dit que les premiers chrétiens conservaient ces charrues faites par Jésus.

"Qui n'a remarqué, messieurs," dit un grand orateur sacré, "que le Sauveur tire sans cesse ses enseignements, ses images, ses paraboles, des choses de la campagne et des travaux même de l'agriculture ? Il se compare lui-même à la vigne, et nous aux branches. Il n'est pas seulement le semeur céleste, il est la semence, il est la tige, il est la sève féconde. Les apôtres de l'Évangile sont les ouvriers de la vigne du Seigneur ; l'Église, c'est un grain de sénévé qui croît et devient un arbre. La tâche échuë à chacun dans la vie, c'est une journée de travailleur ; la récompense après la vie, c'est le salaire après le travail du jour : ce monde où les méchants sont mêlés aux bons, c'est un champ où l'ivraie croît avec le bon grain ; le juge suprême qui fait l'éternelle séparation, c'est le laboureur qui vane son blé dans son aire, recueille le froment dans ses greniers, et jette la paille au feu. L'homme inutile dans la vie, c'est le figuier stérile ; il est maudit.

"Je vous ai posés, nous dit le Sauveur, pour que vous alliez et portiez des fruits." Comme c'est l'usage de l'homme des champs, il emprunte des pronostics aux vents, au soleil, et lit dans le ciel les signes du temps : il demande aux oiseaux, aux lys des campagnes de nous parler de la Providence ; il nomme comme image des vertus et des vices, les boues et les brobis, les serpents et les colombes, les loups et les renards, et jusqu'à cette race immonde, mais utile, que vous avez heureusement perfectionnée, sans pouvoir néanmoins ennoblir son nom, pas plus que les penchants grossiers dont elle est le triste et expressif symbole : il parle de la métairie et du fermage, des bonnes et mauvaises terres, des bons et mauvais serviteurs, de l'économe infidèle. Il n'est pas jusqu'à la basse-cour des demeures rustiques et à ses plus humbles habitants qui ne lui fournissent d'aimables symboles : "Comme la poule, dit-il, rassemble ses petits sous ses ailes, combien de fois n'ai-je pas voulu vous ramener près de moi, et vous ne l'avez pas voulu !"

En avançant dans les temps historiques, on voit, au moyen âge, des ordres religieux faire de l'agriculture leur œuvre, et s'enfoncer dans les forêts pour les défricher. Les historiens ennemis de la religion, n'ont pu eux-mêmes, s'empêcher de rendre le témoignage, dans leurs écrits, que l'Europe a été défrichée par des religieux. Qu'on aille en effet en Angleterre, en France, en Italie, on trouve partout la trace et souvent l'œuvre encore subsistante des travaux agricoles faits par les moines dans des régions réputées stériles et impropres à l'agriculture. Les mêmes religieux ont aussi écrit sur l'agriculture des ouvrages qu'on peut encore aujourd'hui étudier avec avantage. On voit dans l'histoire de l'Église qu'un évêque, Mgr de Beaujeu a fait un livre sur l'agriculture. Il est aussi rapporté qu'un évêque a employé tous ses efforts à introduire dans son diocèse la culture de la pomme de terre.

De nos jours, le clergé joue encore le même rôle. On le voit figurer dans les concours agricoles. Des cardinaux, des archevêques, encouragent les assemblées agricoles, engagent leurs ouailles à les fréquenter, et prêchent eux-mêmes d'exemple en y allant. Je parle là de l'Europe. De ce côté-ci de l'Atlantique c'est la même chose ; le clergé suit la même tradition. On voit dans les premiers temps de notre histoire que les Pères Récollets et Jésuites se sont occupés d'agriculture. A l'époque de la cession du pays aux Anglais, le clergé reste ici, au milieu de la classe agricole, pour l'encourager et la

(1) Nous publierons le travail de M. Lynch dans le prochain numéro, l'espace nous manquant dans le présent numéro.

guider dans ses labours, non seulement pour l'engager à semer du grain, mais encore pour l'aider à fonder une nation forte, et il a réussi dans son œuvre. Aujourd'hui la nation canadienne ne fait qu'un avec son clergé. Si le prêtre aime le cultivateur, l'attachement est réciproque de la part de celui-ci. La religion et l'agriculture sont intimement unies. Le cultivateur prie pour obtenir les biens de la terre et fait prier le prêtre qui de son côté prie pour lui obtenir aussi ceux du ciel. La religion semble avoir une préférence pour l'agriculture. Quatre fois l'année, elle fait des prières spéciales pour la classe agricole. A la Saint Marc, elle bénit les grains. Pendant les trois jours des Rogations, elle bénit les champs, les moissons, par des processions solennelles.

Comme ami de l'agriculture, le clergé n'a jamais failli à son devoir. Sachant que l'agriculture a besoin d'un champ nouveau pour se développer, à mesure que la population rurale augmente, le prêtre s'est fait colonisateur. Pour prouver nous avancé sur ce point, je n'ai qu'à citer les noms des Labelle, des Lacasse, ces apôtres de la colonisation, qu'on voit chaque année, venir fatiguer, j'oserais dire, le gouvernement de leurs sollicitations en faveur des colons établis, d'après leurs conseils, dans les nouveaux cantons agricoles que leur zèle a ouverts à l'agriculture. Un autre de ces apôtres que je puis nommer ici, tout en craignant de blesser sa modestie, car il est présent dans cette assemblée, le révérend M. Grenier, a aussi fait de la colonisation l'œuvre de sa vie. Nous voyons le prêtre à la tête des cercles agricoles, partout dans la province; et, tout le monde s'accorde à reconnaître le bien que font pour l'avancement de l'agriculture ces réunions de cultivateurs. Le prêtre siège encore au Conseil d'agriculture, chargé de veiller aux intérêts de l'agriculture de toute la province. Partout, le prêtre paye de sa personne, et de sa bourse aussi, pour encourager le progrès agricole. Et pourquoi donc le clergé aime-t-il tant l'agriculture? Nous l'aimons pour plusieurs raisons. Elle est la vocation la plus favorable pour le peuple, qu'on se place au point de vue du bonheur, de la religion, de la morale. Le cultivateur est roi sur son domaine. J'eus un jour un entretien familier avec un cultivateur chez qui je trouvais plus de philosophie qu'il n'y en a dans la tête de bien des savants. Je m'assis près de lui dans son champ et je lui demandai s'il aimait son état. Il me répondit: "Je ne suis jamais plus heureux que lorsque je travaille dans mon champ. Les oiseaux du bon Dieu m'y donnent des concerts plus beaux que ceux des villes. J'ai le spectacle du soleil qui m'éclaire, comme un riche candélabre suspendu au firmament pour mon service. L'herbe fournit à mes pieds un moelleux tapis de verdure. Je jouis surtout de toujours être en rapport avec Dieu. Pour que notre culture nous réussisse, il faut qu'il nous aide. C'est lui qui nous donne la pluie, le beau temps, et pour obtenir ses faveurs, il nous faut être bon. Il y a un Dieu, et moi cultivateur, je ne saurais en douter, tout me le démontre."

"Un jour je remarquai, par hasard, quelques grains de blé tombés dans un coin, sur la terre. Les oiseaux les respectèrent, et ils restèrent là, immobiles. Je me trompe; au bout de quelques jours les grains de blé s'étaient dérangés, ils avaient changé de position, puis ils se mirent à faire des racines, une tige, puis plus tard, un épi. N'y a-t-il pas là une preuve de l'existence de Dieu, pour ceux qui n'y croient pas. Quel homme, quelle puissance au monde aurait pu opérer un semblable prodige!" Comment ne pas aimer des hommes, dont l'âme trouve dans la vocation agricole, des pensées aussi relevées! M. le Président, ceci doit suffire pour vous faire excuser notre présence ici. Continuez, à l'avenir, à nous endurer. Les rapports entre la religion et l'agriculture ne cesseront pas. Toujours l'Eglise donnera ses bénédictions et ses encouragements à l'agriculture. Elle a contribué à former des écoles d'agriculture, des fermes-modèles. Dans les collèges, les

prêtres mettent des jardins à la disposition des élèves, et les engagent à les cultiver en leur donnant des prix. Enfin, tous jours le Jergé travaille et travaillera à prendre les moyens de faire aimer l'agriculture, parce que le travail des champs est un travail qui réchauffe le cœur et élève l'âme. N'avons-nous pas vu, ne voyons-nous pas tous les jours encore la classe agricole fournir des hommes importants au clergé et à la politique. L'honorable premier ministre de notre province, M. le Dr. Ross est un agriculteur, il a préféré la terre à la pharmacie, et s'il semble préférer la politique à la terre, c'est parce qu'il se sert de la politique en faveur de l'agriculture.

Je m'oublie, et je vous parle beaucoup plus longuement que je ne l'aurais voulu. Veuillez m'excuser, j'aime tant le sujet dont je vous entretiens. Laissez-moi, avant de terminer, exprimer un vœu. Il est des prophètes de malheur, qui voient tout en noir, et qui signalent des nuages menaçants à l'horizon de l'agriculture. Ils appréhendent des catastrophes. Je dois dire que je ne partage pas ces craintes. J'ai confiance, la classe agricole entre dans une bonne voie, et au lieu de tout voir en noir, j'aime mieux pouvoir tout voir en rose. Si cependant, on doit voir se réaliser ces sombres prophéties, si le prêtre venait à être mal vu, ce qui ne devra arriver que dans un temps bien, bien éloigné, si l'on en juge par l'empressement avec lequel nos législateurs viennent se réunir avec nous prêtres, dans ces assemblées où ils discutent avec nous les intérêts agricoles du pays, si, dis-je, un temps malheureux arrivait, où l'on voudrait reléguer le prêtre dans la sacristie, qu'on nous laisse au moins une porte secrète donnant sur la terre de l'homme des champs, notre ami, pour que nous allions le conseiller, le fortifier, l'aider à s'assurer, au milieu de ses labours, la récompense promise là-haut à tous ceux qui travaillent ici-bas en vue de Dieu.

Pardonnez-moi si mon entretien paraît se terminer comme un sermon. Cela vient de l'habitude.

Un dernier mot—si nous aimons tant le cultivateur, c'est que nous voyons encore en lui le patriote, le canadien-français, dont la sève pure et riche assure pour toujours la vigueur de la race canadienne.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. l'abbé Gérin au nom de tous les auditeurs. M. l'abbé n'a rien exagéré en disant que le prêtre est partout intimement lié à la vie du cultivateur et de la nation canadienne. On le voit non seulement à la tête des paroisses, mais encore des écoles, des collèges, des cercles agricoles, des sociétés d'agriculture. Nous n'avons qu'un souhait à ajouter à nos remerciements, celui que M. l'abbé Gérin nous parle encore souvent dans nos assemblées.

M. BARNARD: M. Gérin a demandé qu'on l'excuse s'il vient se mêler à nos assemblées. M. l'abbé est bien trop modeste en faisant cette demande, car la société d'industrie laitière est son obligée. Il l'a aidée dans son œuvre, en créant un cercle agricole dans sa paroisse, et en favorisant l'ouverture d'une fabrique combinée de beurre et de fromage. Il a donné de l'élan au progrès dans l'amélioration de la race bovine canadienne, en faisant concourir dans le concours des vaches laitières ouvert par la société, sa vache, la Major, dont le nom est maintenant connu de tous les membres de notre société. M. l'abbé a attiré notre attention sur l'état de notre agriculture, et dit qu'il nous croit dans la bonne voie, et je crois qu'il a raison. Il n'est pas de l'avis des pessimistes qui voient tout en noir, et il constate qu'il y a progrès. Je suis de son avis, et je viens étudier ce que peut faire l'industrie laitière pour continuer ce progrès.

Il prétend que l'agriculture est en souffrance et menacée ruine. Tel n'est pas le cas, car si le mal était si grand, on ne verrait pas des conventions comme celle-ci, réunir ensemble une foule de cultivateurs avides de discuter leurs intérêts. On ne verrait pas la députation favoriser de sa présence ces conventions. Il y a un progrès

immense, et il est, en grande partie dû à notre société. Mais il y a encore beaucoup de progrès à faire, et pour y arriver il faut que nos députés s'unissent au colérgé pour travailler à écarter les obstacles. Il faut voir les choses sous leur vrai jour, et dire la vérité. Il est bien beau de voir réunir ici une assemblée de deux cent cinquante personnes, mais ce n'est pas encore assez. Je ne veux effrayer personne. Mais, que disent nos hommes publics ? que notre richesse agricole est plus grande que toutes nos autres richesses, et se chiffre par cinquante six millions de piastres de revenus annuels, au bas mot. L'hon. premier ministre, d'après ce qu'il a vu en Europe, et après cinq ans d'étude, est d'avis que nous avons les éléments nécessaires pour doubler cette richesse, c'est-à-dire la monter à cent douze millions de piastres. Cela est déjà beau. Bien que très prudent, l'hon. Premier a été jusqu'à dire que cette richesse pourrait être non seulement doublée mais encore triplée. Quel chemin à faire ! Messieurs les députés de l'assemblée législative et les membres du Conseil législatif montrent par leur présence qu'ils sont tout prêts à nous aider à parcourir ce chemin qui s'ouvre devant nous et à en écarter les obstacles. Il faut que nous nous mettions courageusement à l'œuvre. Les rapports sont défavorables en bien des endroits pour l'industrie laitière. Je suis même surpris de voir ici un aussi grand nombre de personnes ayant des intérêts dans cette industrie, étant donnée la mauvaise année que nous venons de traverser. Beaucoup de fabriques sont tombées. On ne doit anticiper pour la saison qui va s'ouvrir que la moitié de la fabrication ordinaire. C'est un triste état de chose, il faut se l'avouer. Qu'avons-nous à faire devant la déclaration de l'hon. Premier ? Notre société a un devoir à accomplir, un rôle à jouer pour contribuer à ce surcroît de production que notre agriculture peut produire. Il faut prévoir l'avenir. Seuls que pouvons-nous faire ? Préparer la voie, donner des renseignements, faire la lumière : Le salut est dans l'industrie laitière. Nous avons le marché anglais à nos portes qui consomme nos produits. Nous avons ici, par les avantages que nous fournit notre port, plus de facilité qu'à Halifax. Nous avons un grand rôle à jouer par le développement de notre industrie laitière. Elle nous fournit le moyen de maintenir la fertilité de nos terres. En effet, pour avoir beaucoup de lait, il faut beaucoup d'animaux, et les animaux nous fournissent l'engrais nécessaire à la terre. Cette question des engrais est une question vitale et de première importance. La valeur exacte des engrais a été établie en Europe. On a constaté qu'une terre ordinaire contient tant de livres d'ammoniaque, de phosphate, de potasse, de chaux, etc., etc., et qu'un certain nombre donné de livres de ces éléments donnent les plus belles récoltes qu'elle que soit, naturellement la pauvreté ou la richesse du sol ; on a comparé la valeur de ces éléments appelés engrais chimiques avec celle de la terre qui les contient naturellement. Sir J. Lawes fait depuis quarante ans des recherches avec d'autres savants et nous donne une dure leçon d'agriculture. Il a dépensé de sommes immenses sur des fermes expérimentales pour faire des essais. Si nous prenons la valeur des déjections, si nous les analysons, d'après les résultats positifs obtenus par Sir J. Lawes et ses collègues, nos fumiers valent, en tenant compte de la proportion d'animaux dans cette province, au bas mot, quarante millions de piastres, en supposant que les engrais chimiques ne vaudraient que \$10 la tonne au lieu de \$30 qu'ils coûtent réellement dans notre marché. Mais, me dira-t-on, cet estimé est d'environ trente piastres par année pour le fumier de chaque tête de gros bétail, pesant lbs. 1000 en vie ? Oui ces chiffres signifient que nous ne retirons pas le tiers de la valeur de nos fumiers, nous en perdons plus des trois quarts, nous les jetons à l'eau. Toutes les urines sont perdues. L'engrais liquide qui représente la moitié de la valeur du fumier est perdu dans la plupart des cas, les trois

quarts de la valeur du fumier solide sont aussi perdus. En effet le fumier se lessive, sous l'action de l'eau comme la cendre, et presque partout le fumier est exposé dehors à l'action de la pluie. Lorsque ce fumier dont l'urine est perdue, dont les éléments ont presque tous été enlevés par l'eau des pluies, est mis sur un champ en foin, il représente une maigre valeur comme engrais. (1)

Revenons à l'industrie laitière, dont le fumier nous a quel que peu éloigné. On ne saurait trop parler de son importance. Il nous faut travailler à rendre la production du lait, en été, la plus considérable possible. M. Brodeur nous a parlé de la nourriture en vert. Les chiffres qu'il nous a donnés doivent encourager chacun des fabricants qui sont ici à se faire missionnaire dans sa paroisse pour enseigner aux patrons à doubler la production du lait. M. Lynch a attiré l'attention sur un fait grave. Il a montré que nos vaches sont dépréciées à tort, et qu'en soignant des vaches en souffrance auparavant, on leur fait produire beaucoup. M. le professeur Brown dit qu'à Ontario, où les vaches de race améliorées forment presque le total de la race bovine, la moyenne est de 3000 lbs de lait par vache par année. Or, ici, que voyons nous ? qu'une vieille vache canadienne a eu le cœur de donner 2800 lbs de lait, en hiver, après dix mois de vèlage. Cette vache a donc du donner environ 5000 lbs. de lait dans l'année ? Dans l'industrie laitière est l'avenir de la production agricole. Pour cela il faut que le fabricant de beurre ou de fromage compronne l'importance de son rôle, et se fasse apôtre chez lui. Dans ce but il doit commencer par étudier, il lui faut aller à l'école. Les écoles d'agriculture sont représentées ici ce soir, mais je dois dire qu'elles ne suffisent pas pour les besoins de l'industrie laitière. Elles ne forment que 30 élèves par année, et encore elles ne les forment pas pour l'industrie laitière. Ce n'est pas leur faute, car telle n'est pas leur mission. Mais il n'y en a pas moins là une lacune à combler. Et comment la combler ? en créant des écoles d'industrie laitière. Elles sont nécessaires, une somme est votée pour leur création, et j'espère qu'elles existeront bientôt. A cette école spéciale les habitants iraient étudier, et voir faire des essais sur l'économie à pratiquer dans la nourriture du bétail, les soins à donner aux fumiers, la production économique de la nourriture ; en un mot, à tout ce qui a trait à l'industrie laitière.

Il est un autre côté de l'industrie qu'il importe de considérer. C'est la production du lait en hiver. Elle est peu connue et presque personne ne la pratique. Il faudrait pour en enseigner les principes et la pratique, une école où l'on ferait comme a fait M. Lynch. Il y a grand profit à faire du beurre et du fromage en hiver, et si l'on joint à cette industrie celle de l'élevage des veaux, le profit est doublé. A côté de cette école, il faudrait une ferme expérimentale où les innombrables problèmes qui nous restent à résoudre seraient étudiés, les uns après les autres, selon leur importance, au bénéfice commun de tous les cultivateurs.

Je termine en disant pour tout résumé que nous devons travailler à doubler notre production agricole et que, lorsque nous en serons là, nous devons encore travailler à progresser de plus en plus.

M. LYNCH dit que M. Barnard s'est attaché à démontrer que nous avons les ressources nécessaires pour doubler notre production agricole, si nous savons les mettre en usage. Nous négligeons de profiter de nos avantages. Nous pouvons avoir la cendre pour améliorer nos terres à 7½ ou 8 centins le minot. Nous ne nous en servons pas, et les américains viennent l'a-

(1) Sir J. B. Lawes affirme qu'un animal à maturité produit du fumier qui vaut \$6 40 pour chaque 2000 lbs. de bon foin consommé. Cette valeur est basée sur les prix courants de l'ammoniaque (nitrogène), du phosphate (acide phosphorique), et de la potasse, en Angleterre. Or ces engrais coûtent à environ le tiers de ce que l'on de-

acheter pour la vendre 35 centins chez eux, et cela avec profit, car ils trouvent à la vendre facilement.

M. TACHÉ annonce que la société d'industrie laitière ouvre encore un concours pour les meilleures vaches laitières de race canadienne, et qu'elle offre cinq prix de \$50, \$40, \$30, \$20 et \$10 respectivement.

M. DESAULNIERS M. P. P. prie la société de voir à ce que ce concours soit bien annoncé dans le public au moyen de cirquaires.

M. L'ABBÉ GÉRIN dit, que vu le bon nombre de membres que fournit à la société d'industrie laitière le district de Trois-Rivières, et l'importance de ce district au point de vue de l'industrie laitière, il propose avec confiance à l'assemblée la motion suivante, à l'effet que la prochaine réunion de la société d'industrie laitière ait lieu à Trois-Rivières. Il est bon que des réunions aient lieu dans les différentes parties de la province afin d'intéresser tous les agriculteurs qui ont à cœur de connaître les progrès faits dans la culture de la terre depuis quelques années.

M. l'abbé Gérin, secondé par M. J. C. Chapais, propose que la prochaine convention générale de la société d'industrie laitière soit tenue à Trois-Rivières."

M. FAUCHER DE ST. MAURICE M. P. P. dit que pour lui, il préférerait que la prochaine convention eut lieu à Lévis, qui se trouve au milieu d'un district agricole important.

M. LE PRÉSIDENT dit que la société a l'habitude de tenir deux conventions chaque année, l'une au sud, et l'autre au nord du St-Laurent, et que comme il est entendu qu'il y en a une chaque année à Saint Hyacinthe, où sont les quartiers généraux de la société, il croit que Trois-Rivières conviendra mieux que Lévis.

La motion de M. Gérin étant soumise à la convention est adoptée unanimement.

M. EWING, président du bureau de direction de l'école de Richmond, est invité à exprimer son opinion sur le mode de fabrication des beurres et des fromages dans la province.

M. Ewing est d'opinion que les agriculteurs de la province devraient surtout se livrer à l'élevage et à la manufacture du beurre et du fromage. Vu la nature du sol, les conditions atmosphériques, ce sont ces industries qui offrent les plus grands profits.

La culture des grains appauvrit le sol et ne donne pas la satisfaction qu'il serait permis d'en espérer.

M. Ewing recommande aux cultivateurs de soigner la fabrication de leurs beurres et fromages, vu que ce sont seulement des produits de première qualité qui donnent des profits satisfaisants.

mande pour les mêmes engrais ici. L'estime de Sir J. B. Lawes est corroboré par toutes les autorités européennes.

Dans la province de Québec nous avons en 1881, d'après le recensement :

	(pesant env. 1000 lbs. en vie.)	=	225,006,000
225,006 chevaux			
48,746 poulains	" " 500 "	" "	24,423,000
49,237 boeufs de travail	" " 1000 "	" "	49,237,000
490,977 vaches	" " 800 "	" "	392,782,000
499,119 autre bétail	" " 500 "	" "	249,559,000
889,833 moutons	" " 150 "	" "	133,474,000
329,199 cochons	" " 200 "	" "	65,839,000
160,207 bétail tué et vendu	" " 800 "	" "	128,166,000
411,336 moutons tué et vendu	" " 150 "	" "	64,700,000
333,159 cochons	" " 200 "	" "	99,917,000

Ce qui nous donne l'équivalent de 1,400,000 têtes de gros bétail pesant 1000 lbs.

Il est établi qu'il faut, pour le seul entretien du bétail, une ration de 25 lbs. de bon foin ou son équivalent en autre nourriture, par jour par 1000 lbs pesant. Soit l'équivalent de 9128 lbs. de foin par tête de bétail par année. Le fumier d'un pareil animal vaudrait ainsi environ \$30 par année!

Si nous perdons, dans la province, et la chose est certaine, les 3 des fumiers, nous perdons donc chaque année \$31,500,000.—TRENTÉ ET UN MILLIONS CINQ CENT MILLE DOLLARS, en fumiers perdus! La chose vaut la peine qu'on s'en occupe.

E. A. BARNARD.

M. LE PRÉSIDENT déclare la présente convention close.

L'HON. DR. ROSS, Premier-Ministre de la Province, ayant été empêché d'assister aux séances de la convention a prononcé, le lendemain, devant la convention des cercles agricoles un discours sur l'agriculture que nous reproduisons ici, comme faisant partie du rapport de la présente convention, vu son importance, et étant donné le fait qu'il aurait été prononcé devant cette convention sans l'empêchement mentionné par l'hon. Premier-Ministre, au commencement de son discours, dont nous donnons ici un excellent résumé publié dans *Le Monde* de Montréal :

" MESSIEURS,—J'ai été empêché par un malheur de famille d'être présent avant aujourd'hui à votre convention. Je le regrette d'autant plus que je porte un grand intérêt au progrès de l'industrie laitière.

" Je ne saurais vous exprimer toute la satisfaction que je ressens de voir tant de cultivateurs travailler au succès de cette industrie qui est la base du progrès de l'agriculture.

" Laissez-moi vous dire que l'agriculture n'a pas assez progressé dans le pays, parce qu'on n'a pas fait tout ce qu'on devait faire.

" Je prendrai occasion de cette circonstance pour vous exprimer toute mon opinion au sujet du progrès agricole. L'industrie laitière est une des principales sources de la prospérité de l'agriculture et de la richesse du pays, il n'y a pas de doute; nous devons travailler à la diffusion de cette science et au développement de cette industrie, mais il ne faut pas se borner à faire du beurre et du fromage, si nous ne voulons pas nous préparer d'amères déceptions. Toute importante que soit l'industrie laitière, elle ne saurait cependant suppléer aux autres branches d'industrie.

" Nous devons tirer tous les avantages possibles de l'industrie laitière, mais il y a d'autres points importants qu'il ne faut pas négliger.

L'intérêt que vous portez, messieurs, à cette industrie certainement rémunérative, ne doit pas vous empêcher de soigner le sol, de cultiver avec méthode, de former des cercles agricoles, de donner à la culture du foin l'importance qu'elle mérite et, ce qu'il y a peut-être de plus essentiel, l'engrais des terres.

" Pour développer une branche particulière d'industrie, il ne faut pas laisser dépérir l'agriculture en général. Après avoir entouré de tous les soins possibles une seule branche d'un arbre, si on négligeait les autres branches, ou si on ne s'occupait pas à avoir soin du tronc, on ferait du tort, n'est-ce pas, à l'arbre tout entier et on affecterait par là la branche qu'on aurait entourée de tant de soins.

" Il en est de même de l'agriculture. Il ne suffit pas de travailler à la prospérité de l'industrie laitière, il faut aussi se mettre en état de bien cultiver la terre. Nous ne devons pas nous borner à cultiver comme on le faisait autrefois. Nous devons aussi savoir profiter de toutes les améliorations et du perfectionnement que le progrès a introduits dans la culture des champs.

" Si vous vous contentez d'imiter ceux qui cultivaient machinalement et sans études, si vous ne faites que suivre la routine, vous êtes sûrs de ne jamais arriver au succès.

" Pour bien cultiver, pour faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut produire, il faut de l'étude, il faut de la réflexion et du calcul. Moi je dis que le cultivateur a encore plus besoin de penser que l'avocat même.

" En effet, le cultivateur a besoin de réfléchir et de calculer pour faire chaque chose en son temps et à propos. Celui qui cultivera d'après une méthode raisonnée obtiendra, avec la moitié moins de travail, un résultat du double de celui qui ne calcule pas. Il serait très-important de faire comprendre cela aux cercles agricoles. Comme leur but est de promouvoir les intérêts de l'agriculture, leur mission sera bien plus efficace s'ils travaillent au développement de toutes

les branches de l'industrie agricole. C'est ma manière de voir, et je crois qu'elle est partagée par ceux qui ont étudié les moyens les plus propres à assurer la prospérité du cultivateur.

" Il ne faut pas s'arrêter à une seule branche de l'industrie agricole. Si vous négligez les autres, un bon jour le marché sera encombré par le produit que vous aurez cultivé presque à l'exclusion de tout autre. Cela amènera une baisse dans les prix et vous tomberez à plat.

" Si au contraire, vous cultivez les autres branches d'industrie agricole et que l'une vienne à manquer, vous pouvez vous appuyer sur les autres, tout comme vous pouvez vous appuyer sur une jambe si l'autre vous fait défaut.

" On vous a fait connaître, hier, les progrès que l'industrie laitière a faits sous l'impulsion que lui a donnée l'association que vous formez ; je puis vous dire que dans cette association on travaille avec calcul et intelligence.

" Le directeur de l'agriculture, M. Barnard, a dû vous donner de bons conseils et il ne vous reste maintenant qu'à les mettre en pratique.

" C'est avec beaucoup de plaisir que je vois ici un grand nombre de membres du clergé. La présence de MM. les curés de plusieurs paroisses est la preuve la plus évidente du grand intérêt qu'ils portent à l'agriculture ; et ils y mettent tout le zèle, le dévouement et le patriotisme qu'ils savent mettre dans le bien qu'ils font.

" M. l'abbé Gérin a dû vous dire des choses excessivement intéressantes, et M. l'abbé Garon, qui vient de vous adresser la parole nous a démontré combien on peut rendre l'agriculture plus rémunérative en cultivant avec intelligence.

" Le mouvement qui se produit pour promouvoir les intérêts de la classe agricole est de nature à nous donner les plus grandes espérances pour l'avenir de l'agriculture et la prospérité de la province.

" Je puis vous prédire dès aujourd'hui que les bonnes théories que vous vous proposez de mettre en pratique auront d'excellents résultats. Si vous voulez mettre la main à la roue, vous la ferez marcher rapidement dans la voie du progrès.

" L'honorable premier ministre parla ensuite des écoles d'agriculture, du bien qu'elles font et de celui qu'elles feraient si la classe agricole savait en profiter. Lors même, continue l'honorable premier, qu'on établirait des écoles d'agriculture partout, si le cultivateur ne veut pas en profiter en y envoyant ses enfants, on ruinerait le trésor public sans profit pour la classe agricole et sans utilité pour le pays. Le gouvernement a le droit et même le devoir de s'assurer si les cultivateurs savent profiter de l'argent qu'on dépense pour eux.

" Je suis en faveur de l'établissement de ces écoles qui sont destinés à former de bons cultivateurs. Ces institutions ont une belle mission : celle d'instruire le jeune homme, de lui enseigner la manière de cultiver avec profit. Le gouvernement paie déjà une jolie somme pour ces écoles et je regrette de dire que le nombre de ceux qui en profitent est bien restreint. Je constate avec regret que les écoles d'agriculture n'ont pas le quart des élèves qu'elles devraient avoir.

" Nous devons travailler, messieurs, à faire comprendre à la classe agricole les avantages qu'elle peut retirer de ces écoles. Que de fois n'ai-je pas dit aux cultivateurs : c'est dans votre intérêt et dans l'intérêt du pays que ces écoles sont établies, de grâce, profitez-en donc

" L'apathie des classes agricoles pour s'instruire est regrettable. Les cultivateurs devraient envoyer leurs enfants aux écoles d'agriculture, afin qu'ils puissent profiter des leçons qui se donnent pour eux, dans le but d'améliorer l'agriculture et d'augmenter la production.

" On doit attacher d'autant plus d'importance à bien cultiver que l'agriculture est la principale source des revenus de la province de Québec. C'est pour ainsi dire le seul élément solide sur lequel on puisse compter.

" Les classes agricoles doivent le comprendre et se mettre en état de pouvoir bénéficier de tous les avantages attachés à leur condition sociale. Nous serons impuissants à faire progresser l'agriculture si le cultivateur n'y met pas de la bonne volonté.

" Un moyen très-efficace d'imprimer à l'agriculture un nouveau mouvement de progrès, c'est l'amélioration des races d'animaux. Mais sur ce point, je ne sais pas si je serai d'accord avec tout le monde. Encore sur ce sujet, j'ai mes idées particulières et il me semble que l'expérience me donne raison.

" Il y a différentes races d'animaux, surtout en ce qui concerne les bêtes à cornes, et elles ne donnent pas toutes les mêmes avantages. Je crois qu'il vaut mieux élever des animaux propres à l'industrie laitière plutôt que des animaux de boucherie.

" Il y a un autre point important sur lequel on fait parfois erreur. Il y en a qui pour améliorer la race des bêtes à cornes les importent de l'étranger. Mais moi, je crois qu'on n'a pas besoin de sortir du pays pour trouver des bonnes races. D'après les observations que j'ai faites et l'expérience que j'ai acquise, je suis arrivé à la conclusion que la vache canadienne est encore la meilleure vache laitière que nous puissions avoir.

" Si on n'a pas besoin de l'importation pour avoir une bonne vache, cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas travailler à conserver et à améliorer les races. Il faut savoir faire un choix judicieux, en élevant les vaches qui descendent d'une bonne race. Il faut de plus y ajouter un bon pâturage l'été, une nourriture suffisante et beaucoup de soin l'hiver. En agissant de la sorte, vous êtes sûrs d'avoir des vaches qui vous seront très profitables.

" Mais parce qu'il n'est pas nécessaire d'importer des bêtes à cornes, ce n'est pas à dire pour cela qu'il ne faille pas importer d'autres animaux. Non, il ne faut pas pousser l'orgueil national trop loin. Nous pouvons importer le mouton et le cochon et même nous devons le faire. S'il fallait s'en tenir aux petits cochons minces que nous voyons si souvent dans nos campagnes, nous n'aurions pas raison de nous en féliciter.

" Je pourrais dire la même chose de nos chevaux, bien que nous ayons une des meilleures races, mais elle a dégénéré faute de soins.

" Dans mon dernier voyage que j'ai fait en Europe, je suis allé en France et j'ai visité un établissement où il n'y avait pas moins de trois cents étalons. J'ai vu là les plus beaux chevaux qu'il soit possible de voir. J'ai remarqué deux races qui, selon moi, nous conviendraient parfaitement : c'est la race percheronne et normande. Les percherons que nous avons ici ne nous donnent pas une idée des percherons que j'ai vus en France. Nous n'avons certainement pas été heureux dans nos importations.

" Ceux qui ne sont pas décidés de donner à leurs chevaux tous les soins voulus, feront mieux de se procurer des percherons ; comme ils sont plus gros que les autres, lors même qu'ils seraient négligés, il leur resterait toujours une certaine valeur.

" Mais ceux qui veulent donner aux chevaux les soins qu'ils requièrent auront plus de profits d'élever le cheval normand parce qu'il est très beau de forme et qu'il se vendra très cher.

" Le cultivateur a tout intérêt à élever une belle race chevaline. Au lieu d'élever un poulain qu'il vendra \$80 il en aura un qu'il vendrait facilement de \$200 à \$300, et sans qu'il lui coûte plus cher pour l'élever.

" Il y a bien des cultivateurs qui s'imposeraient de grands sacrifices pour gagner quatre à cinq cents piastres dans une année. On peut ainsi arriver au même résultat et sans difficulté, en élevant une couple de poulains provenant de ces belles races.

" Je dois vous dire que le Gouvernement serait disposé à encourager l'importation de ces races de chevaux, s'il a l'approbation de la législature." (Applaudissements prolongés).

J. C. CHAPAS.